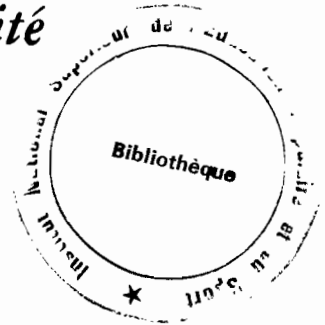


Mémoire de Maîtrise Es-Sciences
et Technique de l'Activité
Physique et du Sport



Thème: Tabac et Sport au Sénégal
Nécessité d'une Sponsorisation Réfléchie

Présenté par Mr:

El Hadji Assane Samba Niang

Année 1987 1988

Directeur de: Mémoire

Mr. François Clarice Professeur

Certifié d'E.P.S à l'INSEPS de Dakar

REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR
DE L'EDUCATION POPULAIRE
ET DU SPORT
(I.N.S.E.P.S.)

**MEMOIRE DE MAITRISE ES-SCIENCES ET
TECHNIQUES DE L'ACTIVITE PHYSIQUE
ET DU SPORT**

Année :
1987 - 88

Présenté par : **M. EL HADJ ASSANE
SAMBA NIANG**

Directeur de Mémoire :
**M. FRANCOIS
CLARYSSE -**

Professeur certifié d'E.P.S à l'INSEPS

TABLE DES MATIERES

	Pages
INTRODUCTION	7
CHAPITRE I : Impact socio-économique du tabac	9
1. 1 Généralités sur le tabac	9
1. 1. 1 le tabac	9
1. 1. 2 Historique du tabac	9
1. 2 Dangers du tabac pour la sante	10
1. 2. 1 Dangers du tabac pour la santé	10
1. 2. 1 Les principaux composants de la fumée de cigarette	10
1. 2. 1. 1 Les facteurs carcinogènes	10
1. 2. 1. 2. Les substances irritantes	10
1. 2. 1. 3 La nicotine	10
1. 2. 1. 4 L'oxyde de carbone.	11
1. 2. 2. Tabac et maladies	11
1. 2. 2. 1 Les cancers	11
1. 2. 2. 2 Les troubles broncho-pulmonaires	12
1. 2. 2. 3 Les troubles du système cardio-vasculaire	12
1. 2. 3 Tabac et grossesse	12
1. 2. 3. 1 Le retard de croissance intra-utérine et les naissances prématurées.	13
1. 2. 3. 2 Accouchement prématuré	13
1. 2. 3. 3 Avortement spontanés et malformations congénitales.	13
1. 2. 3. 4 Mortalité et morbidité infantiles et périnatale	13
1. 2. 4 Tabagisme au masculin	14
1. 2. 5 Le tabac et les non fumeurs	15
1. 2. 6 Les effets du tabac sur la performance sportive	16
1. 3 Tendance mondiale du tabagisme	17
1. 3. 1 Cas particulier du Sénégal	18
1. 4. les multinationales	19
1. 4. 1 Impact social	20
1. 4. 2 Impact économique.	21
1. 4. 3 Impact politique	22
CHAPITRE II : Les problèmes du sport au Sénégal.	24
II I Généralités sur le sport	24
II. 1. 1 Définition du sport	24
II. 1. 2 Evolution du sport	24
II. 2 Objectifs du sport et des institutions qui s'y rattachent	25
II. 2. 1 Objectifs du sport	25
II. 2. 2 Objectifs des fédérations sportives sénégalaises.	26
II. 3 Les problèmes du sport au Sénégal.	27
II. 3. 1 Les exigences du sport moderne	27
II. 3. 2 Nature des besoins du sport au Sénégal	28
II. 3. 2. 1 Sur le plan financier	28
II. 3. 2. 2 Sur le plan matériel et infrastructurel	29
II. 3. 2. 3 Sur le plan humain	30
II. 4 La sponsorisation dans le domaine sportif, une arme à double tranchant	31.
II. 4. 1 La sponsorisation	31
II. 4. 1. 1 La spectacularité sportive.	31
II. 4. 1. 2. Définition et objet de la sponsorisation	32
II. 4. 1. 3 Le contrat de sponsorisation	32
II. 4. 2 Les avantages de la sponsorisation sportive	34
II. 4. 3. Inconvénients de la sponsorisation du sport : problème particulier posé par les firmes de tabac	34
II. 4. 3. 1 Réglementation en vigueur dans les fédérations sportives, au sujet de la sponsorisation par les firmes de tabac	35

II. 4. 3. 3 Mesures permettant de prévenir l'envahissement du sport par les firmes de tabac . . . 41

CHAPITRE III : L'enquête : vérification de l'hypothèse suivant les données de l'enquête 44

CONCLUSION_ 59

à annexer

D E D I C A C E S

Je dédie ce mémoire :

A mon père, Ibrahima Niang
A ma mère, Dioncounda Konaté
A tous mes frères et sœurs
A tous mes amis.

R E M E R C I E M E N T S

Tous mes remerciements,

- A M. François CLARYSSE : Directeur de ce mémoire pour son aide
- A M. Lamine Thiam : Médecin sportif à l'INSEPS de Dakar pour toute la disponibilité dont il a fait preuve
- A M. Jean Faye Pour ses conseils
- A M. Badji : Pour ses conseils
- A Mlle Ami Sall : Sans qui ce mémoire n'aurait pas vu le jour.

A tous ceux qui de près ou de loin, ont participé à la réalisation de ce travail.

I N T R O D U C T I O N

Les championnats nationaux d'athlétisme qui se sont tenus au stade Iba Ma Diop le 30 juin 1986, devaient rester gravés dans notre mémoire, par un fait marquant qui nous frappa dès notre entrée dans le stade : la floraison de panneaux publicitaires autocollants et bannières à la gloire d'une grande marque de cigarette.

Le fait devait se reproduire à maintes reprises :

-Marathon international de Dakar en Janvier 1987

-Meeting du 4 Avril 1987

-Tournoi de la zone 2 en foot-ball en 1987 et en 1988

-24h de planche à voile mai 1988 avec une nouvelle marque de tabac qui submerge actuellement le marché.

L'énumération pourrait être longue, dans la mesure où pratiquement toutes les fédérations, et cela quelques soient les disciplines considérées, ont coutume aujourd'hui de signer des contrats de sponsorisation avec les firmes de tabac.

Le danger du tabac pour l'homme en général et le sportif en particulier n'est plus à démontrer.

Les grandes nations occidentales, malgré l'apport financier important qu'elle représente la commercialisation du tabac pour leur économie, ne cessent de multiplier les campagnes d'information destinées à mettre en garde le grand public contre l'usage de ce produit.

Ainsi, pendant que l'on enregistre une baisse de la consommation du tabac dans le pays du Nord, on assiste paradoxalement à une hausse de celle-ci dans les pays du Sud, ou pays en voie de développement.

Une projection établie par la Banque Mondiale jusqu'en 1995, nous édifie sur le phénomène.

(1)

Consommation de tabac	1961	1995
pays industrialisés	1533	2026
pays à économie planifiée	402	1100
pays en développement	1756	4600
Total mondial	3691	7726

Devant un marché se rétrécissant inexorablement dans les pays industrialisés, les multinationales de tabac semblent avoir trouvé un second souffle dans les pays en voie de développement. C'est ainsi que l'on assiste aujourd'hui à un envahissement de notre pays par les firmes de tabac, qui, au moyen d'une publicité agressive, tentent d'introduire massivement la cigarette dans nos moeurs.

- Le sport par son audience particulière au sein de la population et de la jeunesse en particulier devient une cible privilégiée des "marchands de fumée" dans leur processus d'implantation au Sénégal.

Par le biais de la sponsorisation au terme de laquelle les institutions sportives bénéficient d'un apport financier de la part d'un annonceur, moyennant des retombées publicitaires, les firmes de tabac oeuvrent à dévoyer le sport.

Futurs éducateurs que nous sommes, et appelés à participer à l'épanouissement de la jeunesse sénégalaise, nous ne pouvons rester insensibles à ce problème. C'est ainsi que nous avons décidé, dans ce mémoire, d'apporter notre contribution dans la lutte contre le tabagisme en nous fixant pour objectif de vérifier l'hypothèse suivante :

- Dans le souci de promouvoir la jeunesse, les institutions sportives sénégalaises qui acceptent la sponsorisation des clubs, des sportifs ou des manifestations sportives par les firmes de tabac, ne vont-elles pas à l'encontre des buts recherchés par les risques d'intoxication de cette même jeunesse.

- Le sport "mens sana in corpore sano" (1) ne peut-il se développer dans notre pays que grâce à l'apport financier d'un élément dégradant pour la santé? Pour vérifier l'hypothèse, nous nous sommes référés à une documentation auprès des bibliothèques de la place (et d'ailleurs), et à des enquêtes par interviews et questionnaires.

La première partie de notre travail traitera

- des impacts socio-économiques du tabac

La deuxième partie aura trait aux

- problèmes du sport au Sénégal et enfin la troisième partie sera consacrée à

- l'enquête

(1) un esprit sain dans un corps sain

Chapitre I Impact socio-économique du tabac

I - 1 Généralités sur le tabac

Le tabac, de par l'importance croissante qu'il prend au sein de notre société, figure au nombre des sujets qui bien justement ont fait et continuent de faire couler beaucoup d'encre.

Nous n'avons pas la prétention ici de traiter le tabac dans toute sa dimension, mais de montrer les dangers qu'il représente sur le plan de la santé, et les implications qu'il sous entend au niveau social et économique.

I -1-1 Le tabac (définition)*

Au sens étymologique, le tabac viendrait du mot espagnol tabaco, emprunté à une langue indigène d'Amérique (1). C'est une plante herbacée annuelle ou vivace, à feuilles alternes, amples, dont plusieurs espèces sont cultivées pour leur feuillage ornemental ou pour leurs fleurs, mais dont la principale espèce *Nicotiana tabacum*, ou tabac commun, donne le tabac à fumer, à chiquer ou à priser. La feuille de tabac appartient à la famille des solanacées.

I -1-2 Historique du tabac

Les espagnols l'introduisirent d'Amérique en Europe lors des grandes découvertes, mais l'usage ne s'en généralisa que vers 1560, époque à laquelle Jean Nicot, ambassadeur de France à Lisbonne, envoya à Catherine de Médicis de la poudre de tabac destinée à guérir les migraines de la reine. Le tabac fut l'objet d'un engouement excessif comme remède.

Louis XIII dut en interdire la vente en France; en Angleterre, Jacques Ier écrivit le *Misocapnos* contre les fumeurs, le pape Urbain VIII les excommunia. Mais devant l'échec des mesures prohibitives, le gouvernement préféra faire du tabac une source de revenus en prenant le monopole.

Par la suite, le tabac devint un élément intégral de la société. En France, les soldats recevaient leur ration quotidienne de tabac, tandis que les femmes, qui auparavant étaient en marge du phénomène, fumaient de plus en plus.

Concernant l'historique du tabac en Afrique, les documents sont assez rares, mais nous pouvons néanmoins dire que l'usage du tabac était généralement réservé aux adultes et aux vieilles personnes. Le tabagisme était alors une forme de convivialité et de jouissance.

La consommation du tabac moderne au Sénégal se serait généralisée avec la

colonisation, et aussi avec le retour des tirailleurs sénégalais ayant rapporté avec eux certains traits de valeurs appartenant à la métropole.

I -2 Dangers du tabac pour la santé

Les dangers du tabac pour la santé doivent être mis en évidence pour tout le monde, et en particulier pour les sénégalais qui ont pu bénéficier d'une information détaillée sur la question, dans l'édition du jeudi 7 Avril 1988 du quotidien le Soleil.

En effet, 4 pages du journal, notamment les pages 9-10 -11 et 12 étaient consacrées au 40è anniversaire de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) placé sous le thème "santé pour tous- tous pour la santé". L'O.M.S. avait tenu à ce que ce quarantième anniversaire soit à travers le monde, une "journée sans tabac", de façon à attirer l'attention de l'opinion publique internationale sur les dangers du tabagisme, et à inciter les individus aussi bien que les états à combattre ce fléau.

Selon des statistiques, 300.000 américains et un demi-million d'euro-péens meurent chaque année de tabagisme (1). De tels chiffres se passent de commentaires et suffisent à témoigner du danger réel que représente le tabac pour la santé.

Chaque fois que le fumeur allume une cigarette, il s'expose à des maladies qui sont intimement liées à la nature toxique des composants de la fumée de cigarette et à son bout incandesçant.

I -2-1 Les principaux composants de la fumée de cigarette

I -2-1-1 Les facteurs carcinogènes

Ce sont des produits dérivés du goudron. Des expériences en laboratoire ont permis de remarquer qu'ils déclenchaient des cancers chez certains animaux. Par extension il est probable qu'ils soient à l'origine de certains cancers chez l'homme.

Le bout incandesçant de la cigarette dégage des doses minimales de radioactivité qui étant cumulatives, peuvent être source de cancers de la bouche.

I - 2 - 1 - 2. Les substances irritantes.

Elles s'attaquent à l'épithélium cilié de la muqueuse respiratoire de l'homme. Le mouvement permanent des cils permet en principe le drainage des voies respiratoires, mais les substances irritantes ralentissent ou paralysent ces derniers, favorisant les infections respiratoires, la bronchite chronique et les processus de cancérisation du poumon.

I - 2 - 1 - 3 La nicotine

Elle est responsable de la toxicomanie tabagique.

Elle peut attaquer le coeur, soit directement, soit par l'intermédiaire du système nerveux. Les effets cardio-vasculaires sont les plus nets :

- accélération du rythme cardiaque
- augmentation de la pression artérielle

I -2-1-4 L'oxyde de carbone

Il se substitue à l'oxygène dans les globules rouges et influence ainsi le transport de l'oxygène dans le sang.

I -2-2 Tabac et maladies

Le tabac est à l'origine de nombreuses maladies qui font chaque jour un nombre important de victimes.

On compte parmi ces :

I -2-2-1 Les cancers

Le tabac joue un rôle important dans l'apparition des cancers de la cavité buccale, du pharynx, de l'oesophage, du larynx, de la vessie, des bronches et des poumons.

Environ neuf fois sur dix, il existe une relation directe entre la survenue d'un cancer broncho-pulmonaire et l'usage du tabac. Le risque est proportionnel à la quantité de tabac consommée. Il est doublé si le fumeur inhale la fumée (1). Plus l'intoxication tabagique est précoce, plus le risque de voir apparaître un cancer broncho-pulmonaire est grand.

L'augmentation du nombre de décès dus au cancer du poumon chez les fumeurs ne cesse de progresser à l'échelle mondiale, en dépit des campagnes d'information que ne cessent de multiplier les organismes internationaux tels que l'Unicef, l'Unesco et l'O.M.S, pour la mise en garde contre les méfaits du tabagisme.

Dans de nombreux pays ont été créés des comités dont le but est d'étudier ce phénomène. Ces groupes d'étude ont abouti à la conclusion selon laquelle la mortalité par cause de cancer du poumon est presque entièrement due au tabagisme (2)

Le tabac serait responsable de

- 90 % des cancers broncho-pulmonaires, soit 12500 décès par an
- 65 % des cancers de la cavité buccale, soit 1500 décès par an
- 75 % des cancers du pharynx, soit 2500 décès par an
- 65 % des cancers de l'oesophage, soit 3500 décès par an
- 85 % des cancers du larynx, soit 3500 décès par an
- 40 % des cancers de la vessie, soit 1500 décès par an
- 50 % des infarctus du myocarde, soit 20.000 décès par an
- 33 % des bronchites chroniques, soit 17.000 décès par an (3)

Dans le quotidien national le Soleil du Jeudi 7 avril 1988 le Dr AYAD du service de pneumoph/tisiologie du CHU (centre hospitalier Universitaire)

(1) Source : Le Tabac et les jeunes Eurepi Paris 82 p.6

(2) Grande Encyclopédie Médicale Edition Sedes p 1447

de Fann s'alarmait :

"De plus en plus de cancers du poumon sont relevés dans notre service, et ne sont que des cas aggravés qui limitent le faible espoir de traitement. (1)

I -2-2-2 Les troubles broncho- pulmonaires

Chez les fumeurs, mis à part les cancers, la fumée de cigarette peut détruire les petites saccules pulmonaires, entraînant ainsi l'apparition d'une bronchite. Les premiers symptômes de cette maladie sont la toux et l'expectoration. La maladie est grave du fait de l'obstruction inexorable et progressive des voies bronchiques.

Cet état entraîne des difficultés surajoutées respiratoires, la respiration étant souvent rendue plus difficile par l'inactivité des lobules pulmonaires par la perte d'élasticité tissulaire (emphysème).

Avec le temps les échanges entre l'oxygène et le gaz carbonique s'altèrent gravement. La respiration courte s'accompagne ainsi de difficultés même au moindre effort.

Chez certains malades, la circulation sanguine est tellement gênée dans les poumons que le coeur peut alors cesser de battre.

Il est triste de se rendre compte que les fumeurs prennent des risques si importants pour s'offrir un plaisir ne durant que l'espace d'une cigarette.

Si l'on cesse de fumer, les accès de toux et d'expectoration diminuent. La dyspnée peut aussi diminuer chez les malades peu atteints.

Cependant, les dégats pulmonaires, causés par la bronchite chronique et la perte d'élasticité des lobules pulmonaires, ne sont pas reversibles.

I -2-2-3 Les troubles du système cardio-vasculaire

De nombreux travaux ont montré que la fumée de cigarette augmentait le risque de survenue d'affections telles que :

- l'infarctus du myocarde
- l'angine de poitrine
- l'artérite des membres inférieurs
- les accidents vasculaires cérébraux.

Le risque de survenue de ces affections augmente de façon très significative à partir de dix cigarettes par jour (1).

On note également que la consommation de tabac, associée à la prise de la plupart des contraceptifs oraux, représente pour la femme un facteur de risque cardio-vasculaire accru.

I -2-3 Tabac et grossesse

Sur quelques 247.700 bébés de poids insuffisant nés aux USA (Etats-Unis d'Amérique) en 1983, environ 36.000 soit 15 % devaient leur insuffisance de poids au fait que leur mère avait fumé pendant la grossesse (2).

Ces chiffres témoignent de l'impact important du tabac sur la grossesse, et

(1) Le Soleil jeudi 7 avril 1988 p. 10

(2) Source : recueil sur première conférence internationale sur le tabac et la procréation

et par delà sur la démographie d'un pays.

Les conséquences du tabac sur la grossesse sont nombreuses. On note parmi elles.

I -2-3-1 Le retard de croissance intra-utérine et les naissances prématurées.

Le faible poids à la naissance peut être provoqué par un accouchement prématuré ou par un retard de croissance intra-utérine, c'est-à-dire que le foetus ne se développe pas à un rythme normal pendant la grossesse.

Le rapport entre la croissance intra-utérine et la naissance prématurée est tellement établi, que l'on parle aujourd'hui de "syndrome foetal".

Les mécanismes d'action débouchant sur le retard de croissance sont principalement :

- la vasoconstriction causée par la nicotine
- l'empoisonnement au monoxyde de carbone
- l'inhibition de l'enzyme anhydrase carbonique (nécessaire à l'oxygénation du foetus)
- la transformation de l'acide hydrocyanique en thiocyanate qui entraîne l'hypoxie des tissus.

I -2-3-2 Accouchement prématuré

Des études scientifiques ont établi clairement un lien entre les accouchements prématurés et le fait que la mère ait fumé pendant la grossesse (1).

Les principaux mécanismes sont la rupture prématurée des membranes et le vieillissement accéléré du placenta qui entraîne son détachement.

I -2-3-3 Avortements spontanés et malformations congénitales.

Selon Suzan Harlap, de la faculté de Médecine Hadassah de l'Université hébraïque de Jérusalem, "Dans les pays industrialisés, les femmes ont de 1,2 à 1,8 fois plus d'avortements spontanés que les femmes qui ne fument pas. Et dans les pays moins avancés cette menace est plus grave lorsque la contraception est rare et la nutrition marginale ou insuffisante" (2).

De tels propos sont alarmants quand on se rend compte que les femmes fument de plus en plus dans notre pays.

Les personnes les plus exposées demeurent les prostituées qui fument dans leur grande majorité, se nourrissent mal, et ont une couverture sanitaire douteuse.

I -2-3-4 Mortalité et morbidité infantiles et périnatale.

Ernesto Médina, de l'université du Chili a indiqué qu'à Santiago aux U.S.A, les enfants nés de mères qui fument couvraient 45 % de plus de risques de

(1) op. cit p. 12. *tabac et procréation.*

mourir peu après la naissance que les enfants nés de mères ne fumant pas (1).

Nous avons pu juger au travers de ces informations, le danger réel que représente le tabac aussi bien pour la mère que pour le fœtus.

Nous ne devons pas oublier que le placenta ne filtre ni la nicotine, ni l'oxyde de carbone. Il les communique à l'enfant dans l'utérus.

Même si elle ne fume pas, les statistiques montrent que la proximité de fumeurs peut constituer un danger pour la grossesse d'une femme non fumeuse. Ainsi, au niveau du taux moyen d'oxyde de carbone :

femme ne fumant pas	1,2 %
foetus	0,7 %
femme fumeuse	8,3 %
foetus	7,3 %

I -2-4 Tabagisme au masculin

D'après le directeur du C.E.R.I. (centre d'études et de recherches de l'impuissance). "Il existe un lien entre l'intoxication tabagique et la survenue d'une impuissance". 70 % des impuissants qui consultent sont de grands fumeurs (plus de 15 cigarettes par jour). (3)

Pour empêcher l'érection normale, le tabac agit à tous les niveaux. Il s'oppose au déclenchement, réduit l'apport sanguin et perturbe les mécanismes du maintien de cette érection.

Ces fâcheux effets ne sont pas toujours irréversibles. Le sevrage tabagique amène une amélioration de l'érection dans 30 à 40 % des cas.

Le Dr Alvaro Moralès, chef du département d'urologie de l'université de queens à Kingston, Canada, et ses collègues viennent confirmer par leurs travaux la relation entre le tabac et l'impuissance.

Des mesures de la pression sanguine dans le pénis de 200 hommes impuissants,

(1) Recueil le conférence internationale tabac et procréation op.cit p. 19.

(2) ibidem p.19

(3) vivre autrement n°6 mars 87

leurs ont permis de trouver que celle-ci était anormalement élevée chez un fumeur sur cinq et seulement chez un non fumeur sur douze (1).

Selon des chercheurs, lors de la première conférence sur le tabac et la procréation en 1985 à San Francisco, il existe un lien étroit entre le tabac et la baisse du nombre des spermatozoïdes, ou l'augmentation des spermatozoïdes anormaux (2).

Ainsi, non comptant de provoquer l'impuissance, le tabac est aussi responsable de certains cas de stérilité chez l'homme. Une raison de plus pour amener les fumeurs à se passer d'un produit pouvant les agresser jusque dans leur dignité d'homme.

I -2-5 Le tabac et les non fumeurs.

Chez le non fumeur exposé, le tabac irrite les yeux et les voies respiratoires. Les enfants dont les parents fument sont particulièrement sujets aux infections des bronches, des poumons, du nez, des oreilles et du larynx.

Une étude a permis de constater que lorsque les deux parents fument, 58 % des enfants présentent des affections du nez, du larynx et des oreilles, contre 50 % lorsqu'un parent seulement est fumeur et 28 % lorsque aucun des parents ne fume (3).

Le fumeur fait surtout courir un risque grave aux personnes âgées et aux malades en particulier bronchitiques chroniques, asthmatiques, coronariens ou artéritiques.

Mis à part tous les risques ici énoncés du tabac pour la santé, la consommation tabagique présente d'autres risques sur lesquels nous ne nous étendrons pas.

Ainsi, le tabac altère le goût et l'olfaction. Il favorise la formation de rides, modifie l'aspect des dents, fragilise les gencives et provoque aussi des céphalées et l'infection des voies aériennes.

Le tabac est souvent responsable d'accidents de la route et d'incendies lorsqu'il se trouve aux mains de fumeurs inconséquents.

Nous avons tenu dans cette partie à donner le maximum d'informations sur les dangers que représente le tabac pour la santé de l'individu. Ces informations nous l'espérons, fournirons aux fumeurs débutants ou confirmés, tous les éléments nécessaires à une prise de conscience du mal qui les guette.

Les conséquences du tabagisme si elles peuvent ne pas être perceptibles chez le fumeur non sportif, le sont infailliblement chez le sportif con-

(1) Le Soleil jeudi 28 Jan 88 p. 4

(2) Recueil : Tabac et procréation op.cit p.12.

(3) Le tabac et jeunes Euregi Paris p.8 et 9

firmé qui a besoin d'une "machine de haute précision" pour aller à la "chasse au records".

I -2-6 Les effets du tabac sur la performance sportive.

Le sujet a été traité par monsieur Mafatema Fall, dans son mémoire de maîtrise intitulé : "sport et tabagisme, contribution à l'étude des effets du tabac sur la performance sportive". Nous citerons ici les principaux effets qu'il a su dégager dans son travail, les complétant à l'aide de notre documentation.

Tous les dangers du tabac pour la santé que nous avons recensés dans les paragraphes précédents, s'adressent aussi aux sportifs, qu'ils soient fumeurs ou même non fumeurs.

Avant d'atteindre un stade critique pour sa carrière, le sportif fumeur sera sujet à des problèmes divers, qui contribueront dans une large mesure à faire décroître son endurance, sa résistance à l'effort physique, et sa vitesse.

- Ce tabac contient comme nous l'avons vu, des produits toxiques qui réagissent sur le système cardio-vasculaire et gênent l'effort par l'augmentation de la pression artérielle.

L'augmentation de cette dernière, constitue un frein non négligeable à la pratique sportive, dans la mesure où elle s'oppose à l'irrigation convenable des organes en activité.

- Il accélère le coeur, majore le taux sanguin de cholestérol avec risque d'arteriopathie coronnaire, décompose la vitamine C, en augmentant la fatigabilité.

- L'oxyde de carbone issu de la fumée du tabac se fixe sur les globules rouges, réduisant le transport d'oxygène dans le sang. L'oxygénation des muscles pendant l'effort est rendue très difficile, interdisant toute performance dans les sports utilisant la capacité aérobie alactique.

- Au niveau de la glycémie, la nicotine entraîne d'abord une hyperglycémie transitoire puis une hypoglycémie aux environs de 0,55.

Elle abaisse le taux d'acide ascorbique du sang, des leucocytes et des tissus (1).

Hypoglycémie, déficit d'acide ascorbique, quelle menace pour le sportif quand on sait en particulier l'importance du glucose dans les filières énergétiques.

Le tabac peut favoriser les dérèglements intestinaux, la dyspepsie (digestion difficile). Une telle affection peut jouer un rôle très défavorisant chez le sportif quand à l'acquisition de la "forme".

Quand de nombreuses études sont faites dans le domaine de la nutrition pour fournir à l'athlète "des repas de compétition" facilement digérables, et ef-

(1) Sport et tabagisme revue EPS n°155 p.74

ficaces sur le plan énergétique, il est dommage que des sportifs hypothèquent leurs performances en usant du tabac.

"La forme" est nécessaire pour tout sportif devant participer à une compétition exigeant des capacités aussi bien d'endurance, de résistance que de vitesse.

Pour les sportives, fumer accentue les risques d'effets néfastes sur le coeur et les vaisseaux sanguins, des contraceptifs oraux (1).

Pour les sportifs non fumeurs, le danger est réel, même s'il est amoindri dans la mesure où certains sports se pratiquent en salle, et que ces locaux sont à usage collectif, il faut par occupant, un débit minimal de ventilation de 7l/s ou un volume minimal de 7m³ (2). A cet effet, dans les pays industrialisés, la réglementation interdit de fumer dans les salles où exercent des éducateurs sportifs.

Dans les pays moins avancés tel que le Sénégal, cette réglementation fait défaut, ou même si elle existe, on constate en général qu'elle n'est pas respectée.

On dit trop souvent que le sportif doit prendre ses responsabilités face au tabac. La volonté n'est pas une chose facile à acquérir. On peut la cultiver par la pratique du sport.

Faire appel à la liberté de chacun dans ce contexte peut être néfaste dans la mesure où les fumeurs en usant de leur liberté, attestent souvent à celle des non-fumeurs.

I -3 Tendances mondiale du tabagisme

Le tabagisme se répand comme une pandémie dans le monde entier. Phénomène essentiellement masculin au départ et réservé aux pays industrialisés, il touche maintenant les femmes et les jeunes des pays en voie de développement.

Mis à part la cigarette qui occupe désormais la première place des formes de tabagisme, des formes indigènes de tabac à fumer et à chiquer sont répandues dans ces pays, où elles sont généralement plus nocives que les produits de tabac utilisés dans les pays développés.

Ces formes indigènes d'usage du tabac (fumé et chiqué) entraînent un taux d'incidence de certaines maladies (cancer de la bouche et infections des voies respiratoires par exemple) inconnu dans les pays industrialisés.

Les mauvaises conditions de logement et d'hygiène, la malnutrition, l'absence ou l'insuffisance de mesures législatives pour combattre la promotion et l'usage du tabac et l'absence d'éducation et d'information du public sur les dangers du tabagisme rendent les populations des pays en développement particulièrement vulnérables à l'épidémie de maladies liées au tabagisme.

(1) Sport et tabagisme op.cit p. 46

(2) Revue EPS op.cit p. 45

D'après certains spécialistes chargés d'analyser l'économie du tabac, "la perception de la cigarette comme un luxe abordable dans les régions les plus pauvres du monde a sensiblement contribué à accroître les possibilités d'exportation de tabac des pays développés vers le tiers monde". (1)

A l'heure actuelle, la consommation de cigarettes par habitant est beaucoup plus faible dans la plupart des pays en développement que dans les pays riches (Tableau 1).

Mais la prévalence du tabagisme y est plus élevée que dans les pays développés où des campagnes intensives et soutenues d'éducation et d'information ont eu pour effet une diminution sensible du nombre des fumeurs.

La diminution du tabagisme dans les pays industrialisés est compensée par la croissance démographique rapide, surtout dans les pays en développement.

Par contre la consommation mondiale de tabac s'est actuellement stabilisée. Il en résulte dans ces derniers, une augmentation de la demande de cigarettes.

Les tableaux 2 et 3 montrent que c'est dans les pays en développement que la consommation a le plus augmenté.

La F.A.O. a publié les chiffres de la consommation de tabac par habitant pour l'année 1985 dans 56 pays sélectionnés et ces données sont résumées dans le tableau 4.

La projection établie par la Banque Mondiale jusqu'en 1995 (tableau 5) fait apparaître une augmentation de la consommation de tabac beaucoup plus marquée dans les pays en développement que dans les pays développés à économie de marché.

Selon le magazine VIVRE AUTREMENT, si on suppose constant le taux de croissance démographique actuel 3 % par an et le rythme d'augmentation du nombre de fumeurs, on parvient à la conclusion qu'en l'an 2000, il n'y aura plus de non-fumeurs en Afrique (6).

I -3-1 Cas particulier du Sénégal

Au Sénégal, le tabac prend une importance grandissante aussi bien sur le plan économique que sur le plan social.

Les firmes de tabac sont de plus en plus nombreuses et il semble qu'elles ont multiplié le nombre de marques qu'elles représentent au point qu'il est difficile aujourd'hui de dénombrer celles qui existent sur le marché sénégalais.

Il semble pourtant que notre pays aurait pu échapper à une telle situation, dans la mesure où, sous la pression efficace du ministère de la santé, la loi n° 81-58 du 9 novembre 1981 portant interdiction de la publicité en faveur du tabac et de son usage dans certains lieux publics avait été adoptée.

(1) Le programme O.M.S Tabac ou Santé 15 nov 85

(2) Vivre autrement n°3/4 p. 9

Cette mesure avait été prise dans le but de sauvegarder la santé de la population, au sein de laquelle le tabac s'implantait rapidement. C'était compter sans la puissance des firmes de tabac, qui sont des multinationales dotées d'importants moyens financiers.

Après trois ans d'application, des réaménagements de la loi sont apparus nécessaires.

En effet, les sociétés prestataires de publicité ont vu leur chiffre d'affaires ^{baisser} de 500 millions de F CFA durant la période d'application de la loi (1).

Outre la baisse du chiffre d'affaires des sociétés de publicité et des recettes fiscales de l'Etat, il semble que d'autres raisons aient motivé l'adoption du projet de loi 10-85 modifiant la loi 81-58 du 9-11-1981. En effet, des enquêtes auprès des sociétés commerciales (S.S.T, U.N.I.M.E.S) et industrielles (M.T.O.A) révèlent que la loi n'a eu aucun impact sur le niveau de la consommation de cigarettes. (2)

Les résultats de ces enquêtes sont assez étonnants quand on sait l'impact positif de la publicité sur la consommation de cigarette. A cet effet, les compagnies de tabac dépensent en moyenne chaque année près de 900 milliards de F CFA pour financer la publicité de leurs produits (3). De telles dépenses auraient-elles été consenties si la publicité n'avait aucune incidence sur la consommation de cigarette ?

Pendant qu'elle baisse dans les pays industrialisés, la consommation de tabac semble augmenter dans le tiers monde. Cette situation est dans une large mesure liée au fait que les structures qui régissent la commercialisation de ce produit bénéficient de moyens financiers importants qui favorisent leur implantation socio-économique.

I -4 Les multinationales de tabac

Elles sont sept, ces firmes multinationales, à régner sur l'industrie du tabac dont-elles contrôlent 90 % des activités

- 40 milliards de dollars de chiffres d'affaires

- 3 milliards de bénéfice net chaque année

- plus de 60 millions d'hommes et de femmes employés dans les secteurs de production, de transformation et de commercialisation du tabac à travers le monde (4)

Ces chiffres parlent d'eux même, et nous permettent d'apprécier la puissance de ces multinationales.

Ces sept firmes, fabriquent ensemble et vendent plus de 4500 milliards de cigarettes par jour, soit 3 à 4 cigarettes par jour pour chaque habitant du globe. (4)

(1) Vivre autrement ^{n°} 3/4 P 6

(3) *ibidem* p. 6

(4) *ibidem* p. 6

Pour accroître leur prise sur le marché et résister face aux éventuelles campagnes de lutte anti-tabac, ces multinationales malgré la concurrence farouche qu'elles se livrent, n'hésitent pas à se coaliser. C'est ainsi qu'il est courant de voir une filiale ou une société commerciale représenter plusieurs marques de cigarettes d'origines différentes : américaines, anglaises, françaises, ou sud-africaines.

Les organisations de lutte contre l'apartheid ont souvent fait appel dans les pays africains au boycott des marques de cigarettes d'origine sud-africaines. Pour mieux résister aux mesures prises par certains pays sur le plan législatif, les multinationales ont diversifié leurs activités, et se lancent dans la commercialisation de vêtements ou d'objets divers arborant leur marque. Un moyen de plus pour déjouer la vigilance des états réfractaires à la publicité pour le tabac.

I. 4. 1. IMPACT SOCIAL

Au Sénégal, l'impact des firmes de tabac sur la société est, on ne peut plus évident. Les sénégalais vivent actuellement à l'heure du tabac, dans la mesure où tous les moyens qui s'attachent à rapporter certaines valeurs sociales à la cigarette sont assaillis par les firmes de tabac (journaux, radio, télévision, panneaux d'affichage, salles de cinéma).

La télévision n'est pas ciblée directement par les firmes de tabac, mais il n'est pas rare de voir apparaître à l'écran, lors de la diffusion de manifestations sponsorisées par des marques de tabac, les enseignes de ce dernière.

Les firmes de tabac accroissent leur implantation dans notre société en visant tout particulièrement la jeunesse.

Les "Coladéras" (1) sont dans leur grande majorité patronnées par des firmes de tabac.

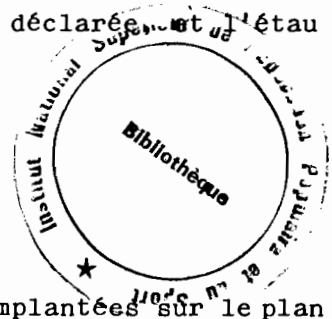
Il en est de même pour les manifestations culturelles et sportives. Toutes leurs actions visent à faire accepter le produit socialement et aussi à estomper progressivement dans l'esprit des individus l'image d'un produit toxique, dangereux pour la santé.

(1) Soirées payantes organisées dans les quartiers par des groupes de jeunes

La seule préoccupation des firmes de tabac est d'entretenir et d'accroître la vente de leur produit.

Pour cela, leur stratégie est toute tracée : "piéger" les jeunes le plus tôt possible, et entretenir le besoin pour en faire la clientèle de demain. La nicotine aidant, l'accoutumance est vite déclarée et l'état se referme rapidement autour du jeune consommateur.

I. 4. 2. IMPACT ECONOMIQUE



Les firmes de tabac sont solidement implantées sur le plan économique. Au Sénégal, ces firmes opèrent de manière judicieuse. Pour être sûrs d'écouler leurs marchandises, les grossistes et demi-grossistes déposent à leurs frais auprès de certains détaillants des lots de cigarettes dont ils viennent récupérer le produit de la vente 15 jours plus tard.

Ces firmes, comme nous le voyons n'ont pas peur de prendre des risques, pour écouler rapidement leur stock.

Dans le tiers monde, nous nous acheminons vers un impact grandissant du tabac dans le secteur économique dans la mesure où le marché occidental tend à se rétrécir et cela surtout grâce à de vastes campagnes anti-tabac.

- En France, les 44 % de fumeurs de 1975 n'étaient plus que 38 % en 1982, tous âges et sexe confondus;
- En Grande-Bretagne, il existerait plus de non-fumeurs que de fumeurs ;
- Aux U.S.A., 2 américains sur 3 ne fument plus. D'une manière générale, le marché concernant le tabac ne croît plus que de 1 % par an (1).

On assiste alors à un redéploiement des firmes de tabac dans les pays du tiers monde qui sont aujourd'hui considérés comme des marchés d'avenir.

Au nombre des raisons qui ont favorisé ce redéploiement, on peut compter que :

- Le besoin du tabac peut facilement être créé au moyen de quelques techniques de vente. Et cela d'autant plus que les populations sont mal informées.

(1) Vivre autrement n°3/4 p.6

- Les firmes de tabac jouissent dans le tiers monde d'une liberté de manoeuvre d'autant plus grande que le contrôle de la production et de la distribution de cigarette échappent pratiquement aux autorités locales.

- Le marché du tabac dans le tiers monde est loin d'être saturé, dans la mesure où la consommation de cigarettes y augmente, et que parallèlement la croissance démographique y est élevée. En outre la vente au détail des cigarettes (par bâton) permet de mettre le tabac à la portée de toutes les bourses même les plus petites.

L'importance des firmes de tabac sur le plan économique, devient évidente lorsque l'on se rend compte que :

- Au Mali, la société nouvelle de tabac est classée première parmi toutes les sociétés maliennes

- Au Cameroun, la société Bastos d'Afrique Centrale occupe la 14^e place. (1)

Pour le Sénégal, il a été difficile d'obtenir les chiffres de la M.T.O.A (manufacture de tabac de l'Ouest Africain) qui destine 60 % de sa production à la consommation nationale.

I. 4. 3. IMPACT POLITIQUE

De par leur importance sur le plan social et économique des pays, il est évident que les multinationales de tabac ont un certain poids dans le domaine politique.

Au Sénégal, les firmes de tabac n'ont-elles pas poussé l'état à revenir^{sur} la loi portant interdiction de la publicité en faveur du tabac, et son usage dans certains lieux publics ?

La présence des firmes de tabac sur le plan socio-économique, contribue dans une large mesure à poser ces dernières en véritables partenaires de l'Etat.

Dans les pays du tiers monde, qui ont tous une politique d'industrialisation, tout créateur d'emploi est accueilli à bras ouverts.

(1) Vivre autrement n°3/4 07

Ainsi, certains pays accordent aux sociétés de tabac des exonérations fiscales et même des subventions.

C'est surtout par des apports financiers que les firmes de tabac réussissent à faire pression sur les Etats, les amenant à adopter des positions ambivalentes :

- Accepter les ressources fiscales
- Protéger la santé de la population

cette position ambivalente est accentuée par le fait que nos pays sont frappés par une crise conjoncturelle sur le plan économique.

Les gains étant relativement importants, et les conséquences négatives du tabagisme ^{survenant} à long terme, on comprend aisément que les gouvernements des pays du tiers monde se laissent tenter par l'appât du gain facile.

Tout au long de cette première partie, nous avons tenu à démontrer que les dangers du tabac pour la santé de l'individu, et du sportif en particulier étaient incontestables.

Malgré ce constat, la tendance du tabac, si elle est à la baisse dans les pays industrialisés, ne cesse de croître dans les pays en voie de développement, notamment au Sénégal.

Le manque de campagnes anti-tabac, et la puissance économique et politique des Multinationales de tabac, qui arrivent à provoquer la modification de la législation en leur faveur, sont autant de faits qui contribuent à développer le tabagisme dans notre pays.

Dans un tel contexte, on ne saurait parler d'un avenir florissant pour le sport, surtout lorsqu'on constate que les institutions sportives sénégalaises acceptent de signer des contrats de sponsorisation avec les firmes de tabac.

C H A P I T R E II

II. 1. GENERALITES SUR LE SPORT

II. 1. 1. DEFINITION DU SPORT

Le mot sport vient de disport, emprunté à l'ancien français desport, qui signifiait alors jeu, amusement.

Selon le Grand Larousse encyclopédique, "le sport est l'ensemble des exercices physiques se présentant sous forme de jeux individuels ou collectifs, donnant généralement lieu à compétition, pratiqués en observant certaines règles précises et sans but utilitaire immédiat" (1).

On note aujourd'hui une extension du mot sport à des disciplines telles que les jeux d'échecs ou de dames qui pourtant ne font pas appel à des situations motrices. De même, l'individu faisant sa gymnastique d'entretien ou son "jogging" hebdomadaire, estime de nos jours qu'il fait du sport.

On constate ainsi que l'usage du mot "sport" prête souvent à confusion.

Parlebas avant de dégager les critères de définition du sport

- L'intervention motrice

- Les règles de compétition

- L'institution qui contrôle

n'hésite pas à parler d'une véritable indéfinition du sport (2)

Il n'existe donc pas une définition du sport, mais des définitions, adaptées chacune aux caractéristiques de la discipline considérée.

II. 1. 2. EVOLUTION DU SPORT

(1) Grand Larousse Encyclopédique - Librairie Larousse Paris 3. 271

(2) Pierre Parlebas, contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice

Le sport moderne puise ses origines dans la Grèce antique. Il présidait alors au rapprochement des peuples et au dépassement de soi.

En ces temps là et bien plus tard, à travers des hommes tels que Ling, Amoros, Thomas Arnold et Jahn, il restait attaché aux activités physiques plusieurs valeurs, aussi bien physiques que morales.

Ce sont ces valeurs que Pierre de Coubertin a tenté de perpétuer en faisant revivre les jeux olympiques modernes.

Néanmoins, le sport tel que nous le vivons actuellement, a subi d'énormes changements au point d'être souvent qualifié de dévoyé.

Son importance grandissante au sein de la société en fait une cible privilégiée pour les politiciens et les économistes en particulier.

Il devient dès lors important pour nous de définir les objectifs du sport et des institutions qui y sont attachées, pour mieux cerner le problème que nous envisageons de traiter, à savoir la sponsorship du sport par les firmes de tabac.

II. 2. OBJECTIFS DU SPORT ET DES INSTITUTIONS QUI S'Y RATTACHENT

II. 2. 1. OBJECTIFS DU SPORT

Le sport est une activité reconnue d'utilité publique.

Élément dynamique de culture, il figure au rang des options et orientations nationales de tous les pays.

Le sport doit permettre d'élever le corps et l'esprit, en favorisant le développement des qualités physiques telles que la force, la vitesse, l'endurance, la souplesse, la puissance, la vivacité des réflexes, la détente et de certaines qualités morales, comme la volonté, le courage, l'abnégation, la persévérance, la loyauté.

Celui qui s'adonne au sport, le fait sans rechercher un but utilitaire immédiat. Il y trouve divertissement de l'esprit et bien-être du corps.

Selon la Charte Internationale de l'éducation physique et du sport en son article 2: "l'éducation physique et le sport constituent un élément essentiel de l'éducation permanente dans le système global d'éducation."

A voir le sport dans son contexte actuel, il y a lieu de se demander si ses objectifs ne sont pas tombés en désuétude.

Le désintéressement qui était une des qualités premières du sportif, a laissé la place au professionnalisme. Le sport est devenu un produit à vendre, tandis que le sportif s'est transformé en "homme sandwich", vantant même les mérites de produits dangereux tels que la cigarette ou l'alcool.

II. 2. 2. OBJECTIFS DES FEDERATIONS SPORTIVES SENEGALAISES.

Ce sont des structures auxquelles l'état a délégué une partie, de ses pouvoirs. Elles ont surtout un rôle exécutif, qui est de régler, de gérer et de développer le sport.

Elles sont spécialisées dans la gestion administrative, technique et financière des disciplines dont elles sont responsables au plan national et international, conformément aux directives tracées par l'état.

Les objectifs des fédérations sportives sont au nombre de trois, et sont complémentaires :

- Organiser correctement et rationnellement la pratique sportive au plan technique, administratif et financier,

- Stimuler la participation massive de tous ceux qui désirent pratiquer le sport sous ses différentes formes,

- Garantir un spectacle de qualité dans la mesure où les sportifs doivent contribuer à donner à notre pays la meilleure image.

Selon la Charte Internationale d'éducation physique et du sport, en son article 9: "les pouvoirs publics à tous les niveaux et les organismes non gouvernementaux spécialisés doivent favoriser les activités physiques et sportives dont la valeur éducative est la plus manifeste."

De par la nature du sport qu'elles ont pour but de promouvoir, les fédérations sportives ont un rôle à jouer dans l'épanouissement de la jeunesse sénégalaise.

Ainsi, dans la réalisation de leurs objectifs, elles ne doivent en aucun cas oeuvrer de manière à ternir l'image du sport au point d'influencer défavorablement la jeunesse.

Malheureusement tel n'est pas toujours le cas, dans la mesure où les fédérations sénégalaises rencontrent d'énormes problèmes qui entravent de façon significative leur bonne marche.

Elles en arrivent à réaliser des situations paradoxales, en cautionnant l'implantation, au sein de notre société, de produits tels que le tabac par le biais de contrats de sponsorship passés avec les firmes de tabac.

De tels faits ne contribuent-ils pas à légitimer l'utilisation de la cigarette aux yeux de notre jeunesse ?

Avant de répondre à cette question, il serait intéressant de dénombrer les principaux problèmes que rencontrent le sport au Sénégal.

II. 3. LES PROBLEMES DU SPORT AU SENEGAL.

II. 3. 1. LES EXIGENCES DU SPORT MODERNE.

Le sport, à ses origines, était réservé aux bourgeois et à l'aristocratie, qui seuls bénéficiaient de moyens financiers suffisants et de moments de loisirs.

Aujourd'hui, même si les fédérations sportives ont réussi à mettre la pratique sportive à la portée de toutes les classes sociales, il n'en reste pas moins que certains sports restent le privilège des riches (sports équestres, tennis, courses automobiles etc...)

Ainsi, au Sénégal, il suffit de regarder le prix des équipements sportifs dans les vitrines des magasins de la place pour se rendre compte qu'ils ne sont pas à la portée de toutes les bourses.

Les clubs essayent dans une certaine mesure de fournir du matériel aux sportifs (chaussures ou survêtements) , mais il est surtout réservé à l'élite, ou n'est utilisable que les jours de compétition et cela dans un souci d'économie.

Au niveau des infrastructures aussi, le sport a ses exigences. En athlétisme, le sable a disparu pour laisser place à la cendrée puis au tartan qui est un revêtement synthétique très onéreux.

Pour le matériel, le héma est le même. Selon les sports, on peut recenser un bon nombre d'appareils qui sont directement liés au sport pratiqué, ou qui trouvent leur importance dans les séances d'entraînement.

Ces appareils coûtent cher , et sont pour la majorité des produits importés.

Nous arrêtons là notre énumération, dans la mesure où ces éléments nous permettent déjà de comprendre qu'il est difficile à un particulier de se prendre en charge dans le domaine du sport. Seul l'intervention de l'état peut permettre à tout un chacun d'accéder à la pratique du sport.

Compte tenu des exigences du sport moderne, les pays du tiers monde, en particulier le Sénégal qui a des problèmes économiques non négligeables, vont se heurter à des difficultés diverses pour s'aligner au niveau des pays développés.

II. 3. 2. NATURE DES BESOINS DU SPORT AU SENEGAL

II. 3. 2. 1. SUR LE PLAN FINANCIER

En son article 10: la Charte Internationale stipule que la «coopération internationale est l'une des conditions du développement universel et équilibré de l'éducation physique et du sport.»

Dans la réalisation de cet article, les fédérations rencontrent, des problèmes d'ordre financiers pour permettre aux sportifs de se déplacer, notamment au niveau:

- Des frais de participation
- De l'argent de poche
- Des équipements
- Des frais médicaux
- Du manque à gagner
- De la restauration
- Du transport aérien

Cette situation est d'autant plus préoccupante que les équipes nationales sénégalaises ont toutes un niveau appréciable sur le plan international.

L'organisation de regroupements durant certaines périodes tels que le mois de Ramadan est aussi rendu difficile par la faiblesse, les moyens.

Malgré les efforts ^{consentis} par l'état, surtout au niveau des subventions, les fédérations restent toujours confrontées à des problèmes de trésorerie.

II. 3. 2. 2. SUR LE PLAN MATERIEL ET INFRASTRUCTUREL

Les prix pratiqués sur les marchés locaux posent des problèmes de trésorerie aux clubs devant équiper un nombre croissant de licenciés.

Par exemple, le prix des survêtements varie entre 30.000 F et 45.000F CFA.

Une estimation pour un club de 60 jeunes de foot-ball, 40 joueurs de basket-ball, 30 jeunes de hand-ball, et 30 athlètes, s'est chiffrée à 3.239.520 F CFA pour seulement les frais d'équipement (1).

Sur le plan infrastructurel, bien que des efforts aient été accomplis dans ce sens, il n'en reste pas moins que certaines régions ne bénéficient pas encore de stades.

Au niveau des stades nationaux, seul celui de l'Amitié est en bon état, les autres, tels que les stades Demba Diop, Assane Diouf etc... pour

(1) recueil sur le VIII conseil national du sport 1985

ne citer que ceux de la ville de Dakar, sont dans un état de délabrement avancé.

Au stade Demba Diop, le gazon est presque inexistant, et la poussière qui s'élève du terrain durant les matchs de foot-ball menace la santé des joueurs.

Le même problème se pose au stade Iba Mar, où le tartan est devenu si dur qu'il occasionne des périostites et des traumatismes articulaires chez les athlètes.

Un pas important reste à faire dans le domaine de la réfection et de la maintenance de ces lieux, mais le fait que les coûts de réfections et de construction des stades aient aujourd'hui doublé ou triplé, ne fait qu'aggraver le problème.

II. 3. 2. 3. SUR LE PLAN HUMAIN

La population totale du Sénégal s'est considérablement accrue au point d'atteindre un taux d'accroissement de 2,8 % durant la période de 1971-1980.(1)

Les moyens financiers des institutions restant stationnaires, des problèmes se posent pour l'encadrement de cette population.

A ce niveau, la formation des cadres et leur formation permanente est assez onéreuse, surtout quand certains d'entre eux sont formés à l'étranger.

Le problème de la formation des cadres est aggravé par le fait qu'ils échappent souvent au contrôle des fédérations.

En effet, après leur formation certains professeurs, instructeurs ou autres, changent d'orientation, ou ne rejoignent pas leurs postes d'affectation. Au niveau de la formation permanente, lorsque des stages sont organisés, on constate souvent un fort taux d'absentéisme.

(1) recueil sur le VIII conseil. Opcit page 29

De tels comportements contribuent à l'appauvrissement des fédérations, par les dépenses inutiles qu'ils occasionnent.

Les moyens financiers du sport sénégalais proviennent essentiellement du budget du Ministère de la Jeunesse et des Sports, et des recettes de Fonds d'Aide aux sports et à l'éducation populaire.

Pour l'année 1985-86, l'enveloppe financière pour le Ministère de la Jeunesse et des Sports s'élevait à 2.128.750 000 F CFA. Ce budget avait subi un accroissement de 0,07 % par rapport à celui de l'année précédente.

Il devait néanmoins rester insuffisant, dans la mesure où le personnel à lui seul bénéficiait d'une dotation de 1.468.756⁰⁰⁰ F CFA" (1).

Le sport ne peut constituer une priorité pour l'état, dans la mesure où d'autres problèmes plus urgents, tels que la santé, la désertification, le chômage le préoccupent.

II. 4. LA SPONSORISATION DANS LE DOMAINE SPORTIF, UNE ARME A DOUBLE TRANCHANT

II. 4. 1. LA SPONSORISATION

II. 4. 1. 1. LA SPECTACULARITE SPORTIVE

D'après Pierre Parlebas, "La spectacularité sportive est la propriété liée au plaisir éprouvé dans la contemplation d'une situation sportive en tant que celle-ci se donne à voir" (2).

L'importance de ce phénomène se justifie dans le fait qu'il est à l'origine de la perception actuelle du sport comme étant un phénomène social majeur.

La coupe du monde de foot-ball, les jeux olympiques figurent parmi les manifestations sportives mobilisant des millions, voir des milliards d'individus, notamment par le biais des journaux, de la radio et de la télévision.

De par l'importance des foules qu'il mobilise, et les passions qu'il suscite, le sport est devenu un champ d'investissement pour les économistes et les politiciens.

Ainsi, par le biais de techniques commerciales telles que la sponsoring, les sociétés cherchent à récupérer les propriétés médiatiques du sport.

D'après Michel Bernard, "Le sport est devenu avant tout de nos jours, semble-t-il, un spectacle privilégié. Transfiguré et sublimé par le prodige et la virtuosité de la performance de la haute compétition, orchestré par la redondance emphatique et cocardièrre des mass-média, il tend à s'offrir seulement comme l'objet de l'admiration naïve et médusée du profane et l'occasion de la satisfaction complice du connaisseur (1)".

II. 4. 1. 2. DEFINITION ET OBJET DE LA SPONSORISATION

Le mot sponsoring vient du latin "sponsor" qui signifiait répondant caution, garant, mais aussi parrain d'un néophyte". Ce terme qui s'est internationalisé, représente un type de contrat de publicité comme tant d'autres.

La sponsoring sportive est une assistance matérielle et financière accordée par des firmes, aux sportifs, aux manifestations ou associations sportives pour bénéficier de retombées publicitaires.

Le sponsoring est à différencier du mécénat qui est une aide financière désintéressée, apportée à une oeuvre et permettant le développement des lettres, des sciences et des arts.

La caractéristique du mécène est liée à son désintéressement total sur le plan du profit.

II. 4. 1. 3. LE CONTRAT DE SPONSORISATION

Trois partis sont mis en présence dans une opération de sponsoring.

a) L'institution sportive, dont le rôle conformément aux objectifs qui lui sont assignés sera :

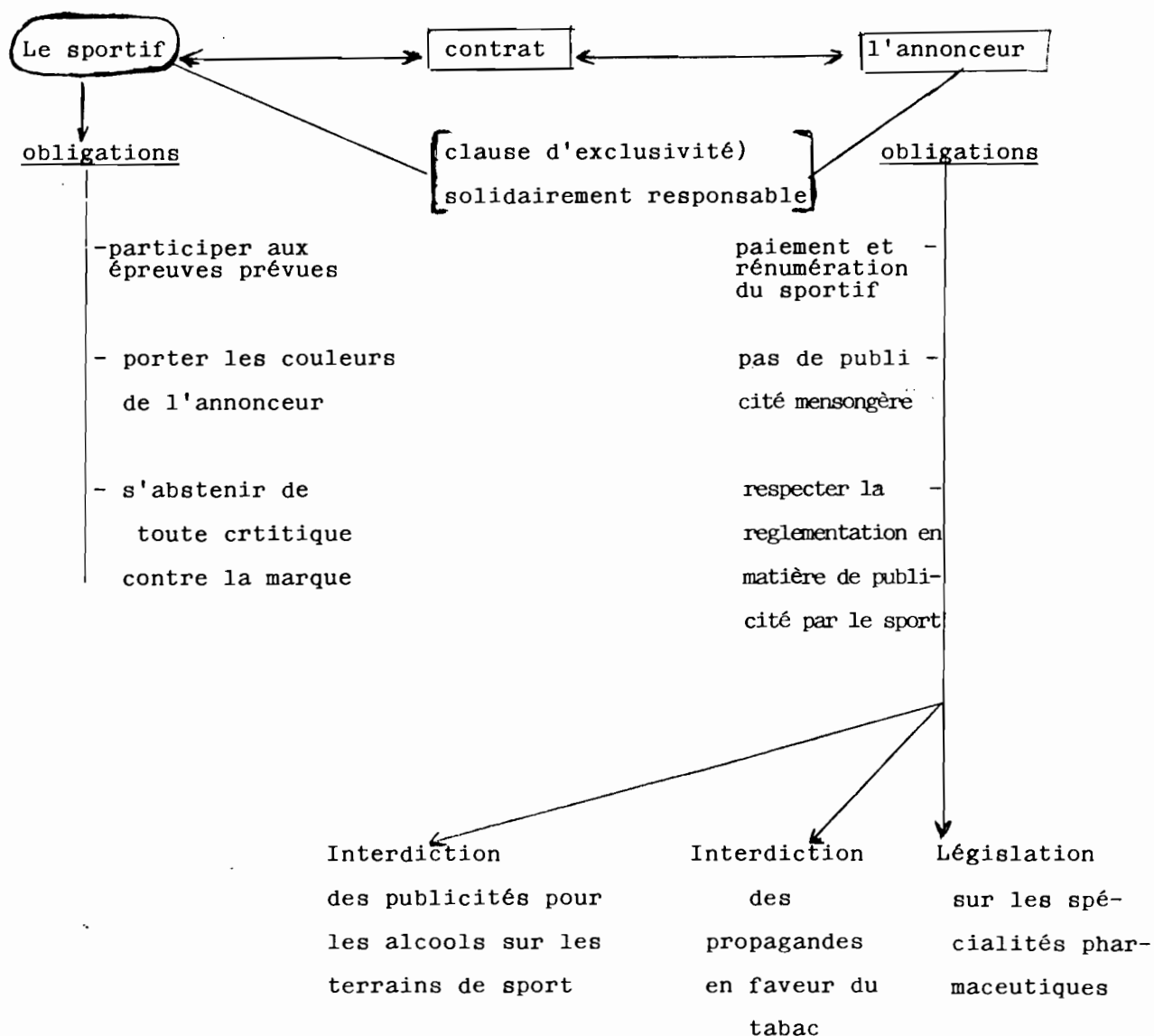
- Organisation au plan technique, administratif et financier de la compétition
- Favoriser une participation massive des sportifs
- Garantir un spectacle de qualité

(1) ~~Michel Bernard~~ Christian Pociello Sport et Société, approche socio-culturelle des pratiques
(2) ~~André Chazal~~ Pierre Le Sport et sa gestion Vigot Editions Paris 1983

b) Les médias : leur rôle sera de monopoliser l'attention d'une grande partie de la population par la radio, la télévision ou les journaux. La couverture médiatique est souvent posée comme condition par les sponsors, lors de la signature du contrat

c) Les sponsors: Promoteurs et annonceurs publicitaires. Ils assurent la couverture financière de la manifestation. Ils font parallèlement toutes les activités qui assurent la promotion et la vente de leurs produits, dans la mesure où ils n'entrent pas en violation avec les principes fondamentaux de la Charte Internationale du sport.

EXEMPLE DE CONTRAT DE SPONSORISATION (1)



Pierre
1 CLAUDE CHAZAUD : le sport et sa gestion-Vigot Editions Paris 1983
citant dictionnaire Félix Gaffiot, Hachette 1934.

II. 4. 2. LES AVANTAGES DE LA SPONSORISATION SPORTIVE

A priori, la sponsorship ne doit désavantager aucune des trois structures : institutions sportives, médias, sponsors.

Pour les institutions sportives, l'organisation des manifestations à un moindre coût, présente déjà un avantage non négligeable.

Pour la presse, les intérêts sont manifestés, dans la mesure où les institutions sportives doivent payer pour obtenir une couverture télévisuelle.

Ainsi, pour une rencontre de foot-ball, le coût s'élevait à 3.500.000 F CFA pour toute la partie (1).

Au niveau des sponsors, les retombées financières ne sont pas facilement mesurables. Des études peuvent être entreprises à ce sujet par des publicistes ou des économistes.

Sur le plan de la communication, la sponsorship est enrichissante pour les trois parties, dans la mesure où ils appartiennent à des sphères différentes.

La sponsorship présente aussi des désavantages qui se situent surtout au niveau du choix des annonceurs.

II. 4. 3. INCONVENIENTS DE LA SPONSORISATION DU SPORT :

PROBLEME PARTICULIER POSE PAR LES FIRMES DE TABAC.

Au Sénégal, plusieurs manifestations sportives ont déjà été sponsorisées par des firmes de tabac.

Pour les plus importantes, nous avons :

En foot-ball : Le tournoi de la zone 2 session 88

- La coupe d'Afrique 1986 en athlétisme
- Championnats nationaux du Sénégal 1986
- meeting du 4 avril 1986
- 3 courses de motivation en novembre et décembre 86 (préparation du Marathon de Dakar).
- Meeting du 4 avril 1987

(1) VIII conseil national du sport opcit

En jeux de Dames et d'échecs

- Le 2e festival international des jeux de l'esprit à Dakar du 27 mars au 2 avril 1988.

En sports nautiques

- Les 24 H de planche à voile de Ngor mai 1988.

Nous avons volontairement omis de citer le nom des firmes de tabac ayant sponsorisé ces manifestations pour ne pas leur faire une publicité gratuite.

A côté de ces principales manifestations viennent s'ajouter des clubs qui signent des contrats de durée variable avec des firmes de tabac.

II - 4 - 3 - 1. REGLEMENTATION EN VIGUEUR DANS LES FEDERATIONS SPORTIVES, AU SUJET DE LA SPONSORISATION PAR LES FIRMES DE TABAC.

Il ne nous a pas été possible d'entrer en possession des textes, ni au niveau du ministère, ni au niveau des fédérations. Dans ces dernières, les textes n'étaient pas disponibles pour diverses raisons, notamment parce qu'ils devaient subir des modifications.

Après des entretiens avec certains membres des fédérations, il s'est avéré qu'ils tenaient tous des propos assez évasifs sur la réglementation concernant les firmes de tabac.

Au ministère, les documents en question faisant défaut, nous avons été renvoyé auprès des fédérations.

Néanmoins, nous avons pu obtenir des informations dans le recueil des documents du VIIIe conseil national du sport, qui, s'il n'est pas très récent (1985) est exclusivement consacré à la sponsorship du sport:

1/ Rôle du sport dans l'entreprise facteur de rendement et de cohésion sociale.

2/ Rôle du Cnoss (1) dans la négociation des contrats pour les compétitions continentales et internationales.

3/ Suppression de la référence aux alcools et au tabac.

(1) comité national olympique sénégalais

Ces amendements faisaient suite à un certain nombre de précautions qui avaient été dégagées à l'intention des institutions sportives, notamment:

- avoir toujours la liberté du choix du sponsor
- opérer un choix sélectif des produits à vendre
- l'éthique sportive et les vertus éducatives du sport devront toujours être persévérées
- le C.N.O.S.S. veillera à ce que les contrats en question ne violent jamais l'éthique sportive.

Les amendements qui devaient en principe compléter la réglementation des différentes fédérations sénégalaises.

Le choix sélectif des produits à vendre ne peut plus être opéré dès que la firme de tabac devient le sponsor d'une manifestation sportive. En général, étant donné que nos institutions ont très peu de poids devant ce genre de sponsors, ces derniers en profitent pour imposer toutes leurs conditions.

Devant de tels faits, c'est la morale, l'éthique sportive qui est bafouée. Etant donné que les vertus éducatives du sport sont intimement liées à sa morale, il n'est point de doute que la jeunesse subira les revers d'une telle situation.

Dans tous les pays développés, des dispositions sont prises sur le plan de la législation, pour empêcher les firmes de tabac d'investir le sport. Ainsi, dans ses règlements: "la fédération française de Basket Ball reste souveraine pour rejeter, sans en justifier les motifs, toute publicité pouvant lui paraître contraire à l'esprit de sa charte" (1)

Au Sénégal, le gouvernement avait adopté la loi 81 - 58 du 26/10/1981 qui en son article 2 interdisait la publicité ou la propagande du tabac.

Sur le plan sportif, cette loi trouvait son importance dans le fait qu'elle interdisait aux institutions sportives un rapport quelconque avec les firmes de tabac.

Aujourd'hui, cette loi a été modifiée de façon à sauvegarder les intérêts financiers que ^{généralisent} les firmes de tabac. A ce sujet, dans le

Soleil du vendredi 8 avril 1988, on pouvait lire les propos suivants du journaliste Oumar Diatta: "Dans sa lutte contre le tabagisme l'état a semblé être partagé entre le souci de protéger et de promouvoir la santé des populations et celui de ménager certains intérêts évidents (1).

La santé et l'éducation sont pourtant des secteurs prioritaires. Sur le plan de la santé, l'état de délabrement dans lequel se trouvent certains hopitaux, le manque de médicaments, et l'importance des maladies endémiques difficiles à enrayer, montrent les difficultés qu'occasionnerait une augmentation des maladies dues au tabagisme.

Sur le plan de l'éducation, des problèmes de plus en plus nombreux assaillent la jeunesse sénégalaise. Elle se trouve aujourd'hui dans une passe difficile, si difficile que le Chef de l'Etat en est arrivé à la qualifier de malsaine dans un discours prononcé durant la période électorale.

Il est vrai que les jeunes ont subi une mutation impressionnante en l'espace de quelques années.

On ne saurait dénombrer actuellement le nombre de jeunes qui fument, se droguent ou boivent.

La jeunesse est devenue imprévisible jusque dans ses réactions. Nous nous rappelons les émeutes qui ont eu lieu pendant les élections, donnant lieu à des actes de pillage et de vandalisme encore jamais vus dans les rues de Dakar, depuis mai 1968.

Le sport, dont les vertus sont reconnues sur le plan de la santé et de l'éducation, devrait s'opposer à un tel fléau allant à l'encontre de ses objectifs.

Connaissant l'engouement des jeunes sénégalais pour le sport, nous n'en citerons pour preuve, que la mobilisation de la population lors de la participation des "Lions" à la Coupe d'Afrique au Caire. Le gouvernement devrait mettre un accent particulier sur le développement de ce dernier, pour l'utiliser à des fins éducatives.

Il convient alors d'agir promptement, pour que les fédérations ne ternissent plus impunément l'éthique du sport.

Au Sénégal, la morale du sport est soumise à rude épreuve, dans la mesure où les firmes de tabac jouissent aujourd'hui de beaucoup d'assurance. Ainsi, l'agence de publicité européenne "Equateur", contactée par une grande marque de tabac, n'a pas hésité après une étude sociologique au sein de la population, à lancer une affiche associant le nom du produit à la victoire d'un boxeur.

Partout dans la ville, mis à part ces affiches, on rencontre maintenant des panneaux publicitaires permanents, installés par les firmes de tabac.

Une telle liberté accordée à l'industrie du tabac, peut représenter un danger réel pour notre population.

II. 4. 3. 2. CONSEQUENCES POUVANT DECOULER DE LA SPONSORISATION DU SPORT PAR LES FIRMES DE TABAC

Les conséquences peuvent être multiples

Comme il nous est arrivé de le dire dans notre première partie, la jeunesse est la première exposée aux conséquences fâcheuses d'une telle situation.

Elle représente la cible privilégiée de l'industrie tabagique, dans la mesure où elle constitue, l'accoutumance aidant, une clientèle potentielle pour l'avenir.

Ainsi, l'objectif principal de ces firmes est de mettre la jeunesse en contact avec le produit, et pour cela, rien n'est plus aisé que de l'associer à ses activités et à ses aspirations.

Le sport constituant une des activités principales de la jeunesse les firmes de tabac n'hésitent pas à corrompre les institutions concernées au point de les amener à violer les textes nationaux et internationaux qui les régissent.

Dans leur vaste campagne d'intoxication de la population les firmes font toute une campagne de désinformation destinée à effacer dans l'esprit des jeunes, la mauvaise image que les médecins ont donné du tabac. Ils essaient de le présenter comme un produit pouvant leur permettre de s'identifier aux jeunes, aux adultes des pays développés, ou à des champions sportifs.

C'est dans le cadre de cette publicité suggestive, que les fédérations sénégalaises viennent s'inscrire.

L'introduction des firmes de tabac comme partenaire financier des institutions sportives, n'a pas de conséquences fâcheuses immédiates.

Dans une faible mesure, la forte consommation de tabac occasionnée par la distribution gratuite de cigarette lors des manifestations sportives sponsorisées par des firmes de tabac peut gêner les sportifs (allergies, asthme etc.)

A court terme, les conséquences de la sponsorship par les firmes de tabac sont intéressantes, dans la mesure où ils permettent la réalisation des objectifs des institutions sportives.

Les apports financiers des sponsors viennent équilibrer les besoins des institutions, leurs permettant d'être plus ambitieuses dans leur programmation.

Grâce aux apports financiers et selon la discipline considérée on pourra observer la réalisation des objectifs suivants :

- Organisation correcte et rationnelle de la pratique sportive aux plans techniques, administratifs et financiers.

- Participation massive de tous ceux qui désirent pratiquer le sport sous ses différentes formes ;

Dans la mesure où l'apport financier permettra la formation permanente et la formation des cadres ainsi que l'encadrement et l'équipement d'une population en démographie croissante.

- Spectacle de qualité dans la mesure où on assiste à une mobilisation massive de la population pour assister au spectacle.

Il semble que ces avantages, à long terme disparaissent pour laisser place à d'énormes problèmes, surtout sociaux.

Ces problèmes sont liés à la nature même du produit pour lequel le sponsor fait de la publicité.

Les dangers du tabac pour la santé (1) ne sont plus à démontrer et le sport qui est un phénomène social, s'est mis au service des firmes de tabac, assurant ainsi un large public à un produit toxique.

A long terme, si le premier objectif peut continuer à se réaliser, il n'en est pas de même pour les deux autres. L'apport financier permettra de gérer l'organisation des manifestations sportives par les institutions sportives, mais tous les avantages qui restaient attachés au développement du sport, ne seront plus évidents.

Comment peut-on avoir pour objectif la participation massive de tous ceux qui désirent pratiquer le sport sous ses différentes formes, alors que l'on participe activement à l'intoxication massive de la population?

Pour pouvoir recruter des sportifs au sein d'une population, encore faudrait-il que cette dernière soit en bonne santé!

La publicité d'un produit, aussi dangereux que le tabac, par le biais de la sponsorisation, ne peut être qu'un frein au développement du sport de masse.

Un autre danger de la sponsorisation du sport par le tabac, est que devant les manifestations sportives, l'atmosphère de fête attire beaucoup d'enfants, qui même s'ils n'ont pas de billets arrivent à resquiller. On les voit ensuite qui se triment dans le stade une cigarette aux lèvres, ou vendant quelques unes à des prix modiques. Hors du stade, il est assez difficile à ces enfants d'entrer en possession du tabac, mais durant les manifestations sponsorisées par les firmes du produit en question, ils arrivent toujours à entrer en possession de quelques échantillons distribués gratuitement.

De tels faits contribuent à favoriser le tabagisme, même chez les enfants. A long terme, ceci peut constituer un frein au développement du sport au Sénégal.

Le troisième objectif qui est l'organisation de spectacles de qualité, se réalise même à long terme dans la mesure où il conditionne la participation des sponsors .

Mais cet objectif ne s'arrête pas à l'aspect spectacle uniquement.

(1) voir Chapitre I

Ainsi, pour les institutions, les sportifs doivent donner le meilleur d'eux même, car ils contribuent à rehausser l'image du Sénégal.

Chaque fois qu'une manifestation sportive est organisée, les spectateurs se posent en véritables juges. Ils apprécient le niveau de nos équipes nationales, et repartent fiers ou déçus. Dans les manifestations sponsorisées par des firmes de tabac en particulier, le spectacle est garanti et le spectateur s'en va toujours avec de bons souvenirs.

L'inconvénient réside dans le fait que consciemment ou inconsciemment, ce dernier associe à ses souvenirs, la marque de tabac qui était le sponsor officiel de la manifestation. Selon la personnalité de l'individu en question, ce fait peut contribuer à encourager chez lui la consommation du tabac.

En acceptant la sponsorship par des firmes de tabac de leurs manifestations, les institutions sportives promouvoient la cigarette au travers du sport. Vus les dangers que représentent le tabac pour la santé, on ne saurait dire que les institutions sportives contribuent à donner à notre pays la meilleure image qui soit.

Une bonne image du sport ne peut être donnée si elle est récupérée au passage par les firmes de tabac pour suggérer chez les spectateurs la consommation de la cigarette.

Les objectifs des institutions sportives, s'ils sont en particulier de développer la pratique sportive, ne peuvent s'accorder à ceux des firmes de tabac qui elles cherchent à favoriser la consommation de cigarette dans notre pays.

Dans la première partie de notre travail, nous avons pu apprécier les dangers que représente le tabac pour la santé, et les proportions dangereuses qu'il prenait dans notre pays.

Ainsi, dans l'intérêt de la population, des mesures doivent être prise pour sauvegarder l'intégrité du sport.

II. 4. 3. 3. MESURES PERMETTANT DE PREVENIR L'ENVAHISSEMENT DU SPORT PAR LES FIRMES DE TABAC

L'Afrique devient de plus en plus une véritable "poubelle" pour les pays industrialisés, qui viennent y laisser tous les produits jugés dangereux pour la santé de leurs populations. Les déchets toxiques déversés par les industries américaines en Guinée, l'écoulement sur nos marchés de cigarettes non conformes aux normes de consommation des pays développés sont autant de faits qui viennent confirmer ces propos.

Selon Mounirou CISS, directeur de la pharmacie nationale, "Les feuilles de tabac sont très fragiles et nécessitent une grande protection. Au moment de leur mise en forme, la qualité qui ne répond pas aux normes de consommation du pays de fabrication est mise de côté. Elle n'est pas jetée mais plutôt exportée en direction des pays du tiers monde, qui sont généralement démunis de laboratoires de contrôle" (1)

Ainsi, lorsque dans les pays développés les fumeurs consomment des cigarettes avec, un taux de goudron de 17,5 leurs homologues du tiers monde fument des cigarettes avec un taux de 31,5 de goudron (2).

Il est temps que les pays du tiers monde prennent les dispositions nécessaires, pour éviter que les pays industrialisés ne sèment la désolation chez eux, grâce à l'appât du gain facile.

Au niveau de la sponsorisation du sport par les firmes de tabac, il serait intéressant que l'état intervienne beaucoup plus pour forcer les fédérations à respecter les textes qui les régissent. A ce sujet, le respect des amendements adoptés lors du VIII^e conseil national du sport, doit être effectif.

Conformément à ces amendements, le CNOSS doit assumer son rôle dans la négociation des contrats, il doit veiller à ce que l'éthique sportive ne soit jamais violée.

La suppression de la référence aux alcools et au tabac, doit être effective.

L'état devrait augmenter les subventions accordées aux fédérations sportives, pour éviter que ces dernières ne recherchent des fonds par tous les moyens.

Il serait intéressant aussi d'accorder des bourses de formation en gestion du sport. A ce niveau, on constate que les sommes d'argent même si

(1) Vivre autrement n03/4 Page 10

(2) Ibidem page 11

elles sont faibles, sont souvent mal gérées. Dans le contexte conjoncturel où nous nous trouvons, la gestion des finances doit être très stricte. Cela peut empêcher dans une certaine mesure les situations paradoxales que nous avons eu à déplorer, à savoir l'introduction des firmes de tabac au niveau du sport.

La sponsorisation, si elle permet l'allègement des charges de l'état doit être assainie.

Elle peut permettre de promouvoir la pratique sportive mais uniquement si le produit annoncé par les sponsors ne présente aucun danger pour la population. Ainsi tous les efforts doivent être faits pour attirer les sponsors adéquats.

Les propriétés médiatiques du sport doivent être développées à ce sujet, ainsi que les démarches permettant de vulgariser la sponsorisation au niveau des sociétés.

VERIFICATION DE L'HYPOTHESE SUIVANT LES DONNÉES DE L'ENQUÊTE.

Le questionnaire en question a été tiré au nombre de 150 exemplaires et distribué au niveau des sportifs non fumeurs suivants :

- Elèves professeurs de l'I.N.S.E.P.S
- Sportifs de l'équipe nationale d'athlétisme
- Cyclistes du club Mansour
- Footballeurs de l'USG

104 exemplaires parmi les questionnaires récupérés se sont avérés être exploitables.

REPARTITION DE LA POPULATION SUIVANT LES CLASSES D'ÂGE.

CLASSES D'AGE	EFFECTIFS	POURCENTAGES
(10 à 15(1	0,96 %
(15 à 20(14	13,46
(20 à 25(38	36,53
(25 à 30(43	41,34
(30 à 35(8	7,69
TOTAL	104	100 %

L'âge des sportifs non fumeurs se répartit entre 10 et 35 ans, avec une prédominance pour les classes d'âge de (25 à 30(ans (41,34 %) et (20 à 25(ans (36,53 %).

On peut remarquer que la population est assez "vieille", et ceci s'explique par le fait que les sportifs confirmés au Sénégal, sont ceux qui ont le plus d'expérience dans la discipline considérée.

Actuellement il semblerait que la moyenne d'âge des sportifs soit en baisse, mais le phénomène n'est pas encore bien évident.

REPARTITION DE LA POPULATION SUIVANT LE SEXE.

SEXE	EFFECTIFS	POURCENTAGES
masculin	87	83,65 %
féminin	17	16,34 %
TOTAL	104	100 %

Compte tenu de la nature des sports pratiqués par les sportifs non fumeurs de notre population, le nombre des hommes est plus important que celui des femmes c'est-à-dire 83,65 % contre 16,34 %

Question 1

Vous est-il déjà arrivé de fumer une cigarette ?

REPONSES	EFFECTIFS	POURCENTAGE
Oui	70	67,3 %
Non	34	32,69 %
TOTAL	104	100 %

Comme on peut le constater au niveau de notre échantillon de 104 sportifs non fumeurs, 67,3 % d'entre eux ont déjà été en contact avec la cigarette sur 32,69 % qui n'y ont jamais goûté.

Cela est assez alarmant, quand on sait qu'après leur premier contact avec la cigarette, les 67,3 % de sportifs non fumeurs auraient pu récidiver et devenir des fumeurs, limitant sans aucun doute leurs performances sportives.

Au Sénégal, le sport de masse n'étant pas encore bien développé la détection des champions potentiels est rendu difficile. Les proportions que prennent actuellement le tabac au niveau de la jeunesse, rend la tâche encore moins aisée pour les institutions sportives qui devront bientôt recruter leurs sportifs dans une population de fumeurs. Ce fait ne peut que constituer un frein au développement du sport

Question 2

Si oui quel âge aviez-vous à ce moment ?

CLASSES D'AGES	EFFECTIFS	POURCENTAGE
(5 à 10(1	1,42
(10 à 15(25	35,71
(15 à 20(32	45,71
(20 à 25(12	17,14
TOTAL	70	100

On peut remarquer que pour les 70 sportifs non fumeurs ayant déjà goûté à la cigarette, 45,71 % l'on fait entre 15 et 20 ans, et 35,71 entre 10 et 15 ans. Ces chiffres sont significatifs dans la mesure où ils coïncident avec la période de puberté durant laquelle l'enfant est très influençable sur le plan de la personnalité.

Sa curiosité, son essai d'identification aux adultes peuvent l'amener à essayer de fumer.

Question 3

Y a t-il des gens qui fument sur vos lieux d'entraînement ?

Statut	REPONSES	EFFECTIFS	POURCENTAGES
Sportifs	oui	79	75,96
	non	25	24,03
Total		104	100
Coachs	oui	50	48,07
	non	54	51,92
Total		104	100
Spectateurs	oui	81	77,88
	non	23	22,11
Total		104	100

A partir de ce tableau, on peut constater que 75,96 % de notre échantillon de sportifs non fumeurs sont entourés de sportifs qui fument sur leur lieux d'entraînement.

Dans la mesure où ils s'entraînent à l'air libre, la quantité de fumée qu'ils inhalent n'est pas importante au point de constituer un danger pour leur santé.

Pour les Sportifs non fumeurs et asthmatiques, la fumée peut être à l'origine du déclenchement d'une crise d'asthme. En effet, certaines personnes sont allergiques, ou ne supportent pas l'odeur du tabac.

Sur tout l'échantillon de sportifs non fumeurs, seuls 24,03 % ne s'entraînent pas à proximité de sportifs fumeurs.

De tels chiffres permettent de se faire une idée de l'importance du nombre de sportifs fumeurs au Sénégal.

Ces derniers, par respect des idéaux du sport, ne devraient pas fumer

dans les lieux d'entraînement.

Dans certains lieux fermés, tels que les salles de judo ou les gymnases, on voit souvent des sportifs qui fument pendant leur pose, sans se soucier de leurs camarades non fumeurs, ou de la morale du sport.

Il faut dire que ces comportements sont encouragés par le fait que les institutions sportives qui ont pour rôle de faire respecter les idéaux du sport, sont les premières à donner le mauvais exemple, en acceptant les firmes de tabac ^{pour sponsors} 77,88 % de l'échantillon de sportifs non fumeurs s'entraînent dans les lieux fréquentés par des spectateurs fumeurs.

Ces derniers sont encouragés dans leurs actes par les sportifs fumeurs. Dans la mesure où ils voient les sportifs fumeurs, ils s'autorisent à fumer, même si cela leur paraissait inopportun au départ.

Les sportifs qui incarnent la santé, devraient encourager les spectateurs à ne pas fumer, cela dans leur propre intérêt, et dans celui de leur entourage.

Dans le stade, le spectateur doit être pris par l'envie de faire du sport, et non par celle de fumer.

Les entraîneurs, sont ceux qui fument le moins sur les terrains de sport.

48,07 % des sportifs non fumeurs sont entourés d'entraîneurs qui fument sur les lieux d'entraînement.

Le fait se rencontre moins souvent qu'avec les sportifs et les spectateurs. Même s'ils fument, les entraîneurs évitent souvent de le faire sur les lieux d'entraînement.

Il serait difficile de dire que les sportifs évoluent en milieu sain, dans la mesure où ils sont constamment entourés de fumeurs et cela jusque sur leurs lieux d'entraînement.

On peut juger ainsi des proportions inquiétantes que le tabac prend dans le mouvement sportif. Connaissant les dangers du tabac pour la santé

de l'individu et du sportif en particulier des répercussions de nature à entraver le développement du sport, pourront être constatées si ce phénomène s'accroît.

Question 4

Que pensez-vous d'eux ?

REponses	EFFECTIFS	POURCENTAGES
1	27	25,96
2	16	15,38
3	6	5,77
4	32	30,77
5	18	17,31
6	5	4,81
TOTAL	104	100 %

- 1) Indifférence
- 2) Ils sont libres de fumer
- 3) Ils sont anti-sportif
- 4) Inconscient
- 5) Irrespectueux
- 6) Non réponse

Les sportifs non fumeurs qui sont contre le fait que l'on fume sur les lieux d'entraînement représentent en tout 53,85% de l'échantillon, c'est-à-dire sensiblement la moitié. Pour des sportifs non fumeurs, on aurait pu s'attendre à ce que leur nombre soit plus élevé.

Les autres qui semblent s'accommoder de la présence de fumeurs sur leurs lieux d'entraînement, sont en tout 41,34 %. Leurs avis sur la question, vont de l'indifférence, au respect de la liberté des fumeurs.

Cette dernière catégorie de sportifs non fumeurs, contribue largement à montrer que le tabac est un produit de plus en plus toléré dans notre pays et cela même dans le milieu sportif.

La publicité tapageuse et agressive des firmes de tabac dans notre pays, n'est pas étrangère à la situation.

La sponsorisation du sport par le tabac s'inscrit dans ce cadre.

5°) Quel est votre attitude lorsque la compétition à laquelle vous allez prendre part est sponsorisée par une marque de cigarette.

REPNSES		EFFECTIFS	POURCENTAGES
1		41	39,42
2		15	14,42
3		19	18,26
4	4a	16	15,38
	4b	8	7,69
	4c	5	4,80
TOTAL		104	100 %

- 1) vous espérez que les récompenses seront importantes
- 2) Vous vous indignez ouvertement
- 3) Vous refusez les récompenses à caractère publicitaire
- 4) a) Indifférence
 - b) J'accepte tout
 - c) Mécontentement personnel
- 4/ autres réponses

39,42 % des sportifs non fumeurs espèrent que les récompenses seront importantes. On se rend ainsi compte que ces derniers ne cherchent que leur intérêt. Ils ne semblent pas accorder d'importance au fait que la publicité du tabac, à laquelle ils participent, peut porter préjudice à

la population, à la jeunesse en particulier.

La réponse 1 est à rapprocher de la réponse 4. Ainsi, les sportifs ne pensant qu'aux récompenses lors des compétitions sponsorisés par des firmes de tabac, représentent 47,11 % de l'effectif.

Ces attitudes vis-à-vis de la sponsorisation du sport par le tabac, sont à mettre sur le compte de la satisfaction des intérêts personnels et dénotent d'un certain égoïsme.

Devant les problèmes socio-économiques des pays du 1/3 monde, de tels comportements se justifient parfaitement.

De tels comportements sont à l'avantage des firmes de tabac, dans la mesure où elles se rendent compte qu'avec l'argent, rien ni personne ne peut leur résister dans les pays du tiers monde.

Les 15,38 % de sportifs indifférents viennent s'ajouter aux 47,11% pour montrer que la sponsorisation du sport par le tabac est de plus en plus tolérée en milieu sportif

6) Si une marque de cigarette vous proposait de vous sponsoriser individuellement compte tenu de vos performances, accepteriez-vous ?

REPONSES	EFFECTIFS	FREQUENCES
oui	68	65,38 %
non	36	34,62 %
TOTAL	104	100 %

Pourquoi ?

REPOSES	EFFECTIFS	FREQUENCES
1	67	64,42
2	19	18,27
3	9	8,65
4	5	4,81
5	4	3,85
TOTAL	104	100 %

1/ par intérêt

2/ je ne veux pas contribuer à la publicité pour le tabac

3/ car tabac et sport sont opposés

4/ Cela peut m'inciter à fumer

5/ non réponse.

Plus de la moitié de l'effectif (65,38 %) accepterait d'être sponsorisé par une marque de cigarette, contre seulement 34,62 % qui refuseraient.

Malgré le fait que le tabac soit un produit dangereux pour la santé, les sportifs ne semblent pas vouloir le rejeter, dans la mesure où ils ne refusaient pas d'en faire la publicité. Par intérêt, 64,42 % de l'échantillon de sportifs non fumeurs accepteraient de faire la publicité d'un produit dangereux pour la santé.

A ce niveau, la sponsorship du sport par le tabac, développe un esprit contraire aux idéaux du sport. Ainsi, au lieu de pratiquer du sport pour s'épanouir, l'individu le fait surtout pour en tirer un profit matériel. Une telle attitude va à l'encontre des principes du sport et n'encourage pas l'amateurisme.

7°) Dans le cadre de la sponsorship du sport, avez-vous conscience que les firmes de tabac vous utilisent pour asseoir leur monopole?

REponses	EFFECTIFS	POURCENTAGES
oui	86	82,69
non	18	17,31
Total	104	100 %

La grande majorité, 82, 69 %, répond affirmativement.

Ainsi les sportifs qui acceptent la sponsorisation du sport par le tabac, le font en connaissance de cause.

Les dangers du tabac ne leurs sont pas méconnus, et ils participent à la publicité du produit dans la mesure où ils peuvent en tirer un profit immédiat.

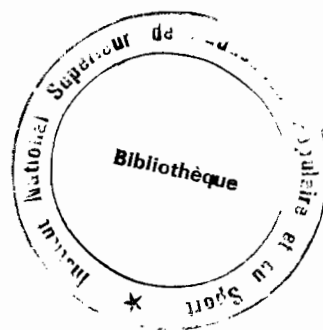
8°) Vous est-il déjà arrivé d'en parler au sein de votre association sportive ou de votre amicale ?

REponses	EFFECTIFS	POURCENTAGES
oui	42	40,38
non	62	59,62
Total	104	100 %

La sponsorisation du sport par les firmes de tabac ne semble pas poser de problèmes à la plupart des sportifs non fumeurs (59,62 %), dans la mesure où ces derniers ne trouvent pas nécessaire d'en parler au niveau de leurs associations sportives, ou de leurs amicales.

Seul 40,38 % des sportifs discutent du problème lié à la sponsorisation du sport par le tabac, sein de leur amicale ou de leur club . Ce pourcentage, pourtant faible, montre que les sportifs ne se sentent pas é

REPUBLIQUE DU SENEGAL
 -:-:-:-:-
 MINISTERE DE LA JEUNESSE
 ET DES SPORTS
 -:-:-:-
 INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR
 D'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
 -:-:-:-:-



QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX SPORTIFS NON FUMEURS

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre d'un sujet de mémoire de maîtrise en éducation physique et sportive intitulé :

- "Tabac et sport au Sénégal, nécessité d'une sponsorship réfléchie".

- Nous comptons sur votre aimable collaboration pour la réussite de ce travail.

- Veuillez s'il vous plaît remplir ce questionnaire en vous conformant autant que faire se peut ~~aux~~ normes imposées.

Age : Sexe : (1) M F Profession :

1° Vous est-il déjà arrivé de fumer une cigarette ?

oui non

2° Si oui quel âge aviez-vous à ce moment ?.....

3° Y-a-t-il des gens qui fument sur vos lieux d'entraînement ?

(2) - Sportifs

- Coachs (entraîneurs)

- Spectateurs

4° Que pensez-vous d'eux ?

5° Quelle est votre attitude lorsque la compétition à laquelle vous allez prendre part est sponsorisée par une marque de cigarette ? . . . / . . .

(1) ~~Rayez~~, la mention inutile.

(2) Mettez une croix dans la case correspondante.

- Vous espérez que les récompenses seront importantes
- Vous vous indignez ouvertement
- Vous refusez les récompenses à caractère publicitaire
- Autres (à préciser).....

6° Si une marque de cigarette vous proposait de vous sponsoriser individuellement compte tenu de vos performances ; accepteriez-vous ?

oui non

Pourquoi ?

7° Avez-vous conscience du fait que les marques de tabac vous utilisent pour mieux asseoir leur monopole ? oui non

8° Vous est-il déjà arrivé d'en parler au sein de votre association sportive ou de votre amicale ? oui non

9° Seriez-vous pour une interdiction de fumer dans les terrains de sport ? oui non

10° Vous arrive-t-il de prodiguer des conseils aux fumeurs ?
oui non

11° Selon vous, qui est responsable du fait que les marques de tabac en arrivent aujourd'hui à patronner d'importantes manifestations sportives ?

- L'Etat oui non
- Les fédérations oui non
- Les entraîneurs oui non
- Les Sportifs oui non
- Autres (à préciser).

étrangers à la situation. Dès l'instant où ils en parlent entre eux, on peut toujours s'attendre à une réaction de leur part, aussi minime soit-elle (revendications, boycott des compétitions sponsorisées par des firmes de tabac).

A ce sujet, on peut dire que les amicales ou les associations de sportifs ne fonctionnent pas suffisamment pour permettre aux sportifs de s'exprimer. Elles offrent le cadre idéal pour des campagnes d'information sur les dangers du tabac et les idéaux du sport. Etant mal informés, les sportifs peuvent cautionner les erreurs des institutions sportives en acceptant de concourir dans une épreuve sponsorisée par les firmes de tabac.

9°) Seriez-vous pour une interdiction de fumer dans les terrains de sport ?

REponses	EFFECTIFS	POURCENTAGES
oui	92	88,46
non	12	11,54
Total	104	100 %

La grande majorité, 88,46 % vote en faveur d'une interdiction de fumer sur les terrains de sports.

A ce niveau, on peut se rendre compte que les sportifs sont souvent en contradiction avec eux-mêmes.

Après avoir fait la publicité du tabac dans les stades, comment les sportifs peuvent-ils refuser que les gens le consomment dans ces mêmes lieux ?

Sur un autre plan, les sportifs non fumeurs veulent tirer profit de la sponsorship du sport par le tabac (voir n°6) sans être menacé par celui-ci sur les lieux d'entraînement.

Comme on peut le constater, la sponsorship du sport par les firmes de tabac amène les sportifs à réaliser des situations très ambiguës.

10°) Vous arrive-t-il de prodiguer des conseils aux fumeurs ?

REPONSES	EFFECTIFS	POURCENTAGES
oui	94	90,38
non	10	9,62
Total	104	100 %

La presque totalité des sportifs fumeurs prodiguent des conseils aux fumeurs.

Un tel comportement est louable, dans la mesure où ^{le} sportif participe à la lutte antitabac. Il l'est moins lorsque ce sportif parallèlement fait la publicité du tabac au travers de la sponsorship.

On peut constater encore une fois que le sportif est en contradiction avec lui-même. Il veut une chose et son contraire : tirer profit de l'apport des firmes de tabac en acceptant de leur faire de la publicité, et lutter contre le tabagisme.

REPONSES	EFFECTIFS	POURCENTAGES	
1	oui	86	82,69
	non	18	17,31
Total		104	100
2	oui	70	67,31
	non	34	32,69
Total		104	100

REPOSSES		EFFECTIFS	POURCENTAGES
3	oui	28	26,92
	non	76	73,08
Total		104	100
4	oui	40	38,46
	non	64	61,54
Total		104	100

82,69 % de l'effectif pensent que l'Etat a une part de responsabilité dans la sponsorship du sport par les marques de tabac. Comme elle est la structure de tutelle, elle devient la principale responsable dans la mesure où elle a le droit et le devoir d'empêcher que les institutions sportives fassent référence au tabac. Cela lui est très difficile dans la mesure où il profite aussi des apports des firmes de tabac, par le biais de la fiscalité d'une part et d'autre part, par la diminution des subventions allouées aux institutions sportives.

67,31 % de l'effectif pensent que les fédérations sont aussi responsables de la présence des firmes de tabac au niveau du sport. Elles sont moins citées que l'Etat, dans la mesure où elles sont placées sous sa dépendance.

Les fédérations ont quand même beaucoup d'autonomie pour trouver des moyens de financement, quand par ailleurs la faiblesse des moyens de l'Etat leur interdit une augmentation des subventions. Elles sont condamnables, dans la mesure où, en recherchant des moyens de financement, les fédérations ne doivent pas violer l'éthique sportive.

La sponsorisation du sport par les firmes de tabac constitue une incitation à fumer, une violation des textes en vigueur, et une violation de la morale du sport. On peut comprendre que les sportifs non fumeurs culpabilisent les fédérations.

26,92 % seulement, presque le quart de l'échantillon, estiment que les entraîneurs sont aussi responsables d'une telle situation.

Ces derniers ont surtout un rôle technique dans les fédérations. Ils ne participent pas à la gestion, mais étant des éducateurs, ils doivent oeuvrer pour sauvegarder les valeurs physiques et morales du sport. Le tabac étant un produit dangereux pour la santé, ils ne devraient pas cautionner la publicité de ce produit à l'intérieur des stades.

Devant sauvegarder l'intégrité de ses sportifs, physiquement comme moralement, l'entraîneur doit se poser en rempart entre les fédérations qui signent des contrats de sponsorisation avec les firmes de tabac et les sportifs.

On constate bien souvent que tel n'est pas le cas. 38,46 % des sportifs non fumeurs de l'échantillon pensent que les sportifs ont aussi leur part de responsabilité dans la sponsorisation du sport par les firmes de tabac.

Dans la mesure où les sportifs auxquels nous avons à faire dans l'échantillon, sont des individus ayant pour la plupart atteints leur majorité, il n'est pas étonnant qu'ils comprennent leur part de responsabilité dans ce genre de contrat.

Les sportifs s'ils étaient attachés aux idéaux du sport, "un esprit saint dans un corps saint", auraient combattu la sponsorisation du sport par les firmes de tabac, au lieu d'en tirer profit.

C O N C L U S I O N D E L ' E N Q U E T E

Grâce à notre enquête, nous nous sommes rendus compte conformément à notre hypothèse de départ que, les fédérations sportives ne pouvaient pas réaliser leur objectif principal, qui est de développer la pratique sportive si elles acceptaient les firmes de tabac comme sponsor.

Nous avons ainsi pu constater :

- que le tabac était de plus en plus toléré en milieu sportif ;
- que la sponsorisation du sport pour le tabac développe l'intéressement chez les sportifs, ce qui est en contradiction avec les idéaux du sport qui encouragent à l'amateurisme ;
- que les sportifs vivent leur propre contradiction dans la mesure où ils participent d'une part à la vulgarisation du tabac par le biais de la publicité, et d'autre part à la lutte antitabac, en prodiguant des conseils aux fumeurs.

Les résultats de notre enquête viennent s'inscrire dans le cadre de notre deuxième partie, pour appeler les institutions sportives à sauvegarder l'intégrité du sport.

C O N C L U S I O N

En concluant cette étude, nous ne pouvons pas prétendre avoir cerné le sujet dans toute sa dimension.

En effet, la sponsorisation du sport par les firmes tabac, si elle est facilement condamnable, n'en est pas moins sous-tendue par une multitude de faits liés aux réalités conjoncturelles de notre pays.

Néanmoins l'introduction des firmes de tabac comme partenaire financier des institutions sportives, pose de nombreux problèmes, notamment ceux liés au tabagisme.

Dans un premier temps, nous avons voulu montrer les dangers du tabagisme, et la tendance croissante à la consommation de cigarettes dans les pays du tiers monde, et en particulier au Sénégal.

Le taux croissant de consommation de cigarettes est largement influencé par l'importance que les multinationales de tabac ne cessent de gagner sur le plan social, économique et politique dans tous les pays.

La deuxième partie, nous a permis de cerner les principaux problèmes que rencontrent les institutions sportives, dans la réalisation des objectifs qui leurs sont assignés.

Ces problèmes sont surtout centrés sur le manque de moyens de financement des projets liés à leur programmation.

Après avoir expliqué en quoi consistait la sponsorisation, nous avons montré les conséquences à court et à moyen terme, de l'introduction des firmes de tabac dans le sport en tant que partenaire financier.

Nous avons clos cette partie en proposant des mesures pouvant permettre un assainissement de la sponsorisation.

Dans la 3e partie une enquête par questionnaire auprès de sportifs non fumeurs, a confirmé notre hypothèse, en montrant entre autre que

la sponsorisation du sport par les firmes de tabac, contribue à dévergonder la jeunesse, en cultivant chez eux un esprit intéressé.

Tout au long de ce travail, nous avons pu apprécier la complexité de la situation dans laquelle se débat le sport au Sénégal:

- Des multinationales de tabac immensément riches, qui agitent leur argent en guise d'appât.
- Des institutions sportives qui survivent de leur maigre budget, dans un contexte économique difficile.
- Le tabac, qui est un produit dangereux, menaçant la santé de la population.

Nous avons mis un accent particulier sur les dangers du tabac pour la santé, pour montrer que rien ne peut justifier au niveau des institutions sportives le recours à ce produit.

Dans le contexte où nous nous trouvons :

- absence de moyens permettant l'organisation de campagnes anti-tabac
- insuffisance des moyens dans le domaine de la santé.

Il est inoportun que les institutions sportives s'évertuent à encourager la consommation du tabac au sein de la population sénégalaise.

La sponsorisation, si elle est un moyen de financement efficace pour couvrir une grande partie des besoins des institutions sportives, doit être assainie.

La référence au tabac ou à tout autre produit dangereux pour la santé, doit être supprimée.

----- §§§§§§ -----

B I B L I O G R A P H I E

I OUVRAGES:

- PIERRE PARLEBAS contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice
- *Christian Pociello* sport et société, approche socio-culturelle des pratiques Vigot Edition Paris 1984
- *Pierre CHAZAUD* : Le sport et sa gestion - Vigot Editions Paris 1983
citant dictionnaire Félix Gaffiot, Hachette 1934

II DOCUMENTS:

- **Vivre autrement** n° 3/4
- **Vivre autrement** n° 6 mars 1987
- **Le programme de l'OMS** Tabac ou santé 15 nov 1985
- **Le Tabac et les jeunes** Eurepi Paris 82
- **Grandes Encyclopédies médicales** Edition Sedes
- **Dossiers Unicef** recueil sur la 1^e conférence internationale sur le tabac et la procréation du 15 au 17 octobre 1985 à San Francisco
- **Revue EPS** n° 155 p. 74 - 75
- **Recueil sur le VIII^e** conseil national du sport 1985
- **Grand Larousse Encyclopédique** librairie Larousse, Paris
- **Le Soleil** jeudi 7 avril 1988
- **Le Soleil** jeudi 28 janvier 1988 page 4
- **Le Soleil** vendredi 8 avril 1988

CONSUMMATION DE CIGARETTES MANUFACTUREES DANS 110 PAYS ET TERRITOIRES EN 1982^a
(par habitant)

Pays ou territoire	Consommation (par habitant)	Pays ou territoire	Consommation (par habitant)
Chypre	3 117	Jordanie	867
Grèce	2 927	Algérie	861
Cuba	2 857	Belize	850
Canada	2 797	Chili	847
Etats-Unis d'Amérique	2 678	Nicaragua	846
Espagne	2 658	Albanie	786
Japon	2 636	Barbade	785
Hongrie	2 570	Tunisie	768
Pologne	2 517	République populaire démocratique de Corée	713
Bulgarie	2 472	Guyana	656
Australie	2 340	Jamaïque	650
Yougoslavie	2 323	République dominicaine	614
Nouvelle-Zélande	2 305	Thaïlande	605
Suisse	2 171	Panama	599
Autriche	2 111	Indonésie	577
Belgique-Luxembourg	2 055	Iraq	574
Singapour	1 961	Honduras	563
Hong Kong	1 957	Norvège	556
Liban	1 926	Maroc	537
République fédérale d'Allemagne	1 867	Congo	531
Italie	1 854	Paraguay	521
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1 818	El Salvador	508
Tchécoslovaquie	1 812	Equateur	508
République démocratique allemande	1 796	Sénégal	448
Irlande	1 778	Viet Nam	424
République de Corée	1 747	Côte d'Ivoire	422
Union des Républiques socialistes soviétiques	1 715	Sierra Leone	419
Jamahiriya arabe libyenne	1 688	Pakistan	396
Israël	1 656	Angola	375
Pays-Bas	1 652	Iran (République islamique d')	364
Danemark	1 636	Sri Lanka	341
France	1 608	Guatemala	325
Roumanie	1 593	Zimbabwe	319
Suède	1 543	Haïti	316
Taiwan	1 531	Kenya	283
Portugal	1 428	Zambie	223
Philippines	1 371	Mozambique	221
Trinité-et-Tobago	1 318	Ghana	218
Turquie	1 305	Pérou	216
Uruguay	1 241	République démocratique populaire lao	209
Malaisie	1 222	Bolivie	206
Maurice	1 215	Malawi	197
Finlande	1 148	République-Unie de Tanzanie	181
Argentine	1 136	Cameroun	175
Venezuela	1 089	Bangladesh	170
Brésil	1 051	Ouganda	146
République arabe syrienne	1 049	Inde	141
Yémen démocratique	1 038	Zaïre	129
Afrique du Sud	1 002	Cap-Vert	117
Fidji	986	Nigéria	98
Suriname	975	Népal	83
Chine	900	Birmanie	71
Colombie	873	Ethiopie	48
Egypte	872	Soudan	37
Costa Rica	868	Guinée équatoriale	17

Source : Journal of the American Medical Association, 252 (1), 24 (1984).

TABLEAU II

Annexe 9

CONSOMMATION MOYENNE DE TABAC ET PROJECTION DE LA DEMANDE PAR REGION GEOGRAPHIQUE^a

(Par habitant, par an, en kilogrammes, poids sec)

	Consommation moyenne Demande prévue				Augmentation/ diminution par an	
	1962-1964	1972-1974	1976	Jusqu'en 1985	Moyenne 1962-1964 à 1972-1974	Chiffres prévus 1972-1974 à 1985
	kg	kg	kg	kg	%	%
Monde	1,12	1,17	1,16	1,17	0,4	0,0
Pays en développement	0,78	0,79	0,79	0,84	0,2	0,6
Pays développés	1,87	2,11	2,10	2,11	1,2	0,0
Afrique	0,30	0,36	0,37	0,44	1,9	1,8
Amérique du Sud	1,08	1,02	1,14	1,19	-0,6	1,3
Proche-Orient	0,63	0,80	0,89	1,04	2,4	2,2
Extrême-Orient	0,72	0,66	0,61	0,71	-0,8	0,7
Pays d'Asie à économie planifiée	0,93	1,01	1,01	0,99	0,8	-0,2
Amérique du Nord	3,05	2,72	2,53	2,28	-1,2	-1,5
Europe, CEE	1,93	2,13	2,16	2,20	1,0	0,3
autres pays d'Europe occidentale	1,38	1,81	1,88	2,02	2,7	0,9
pays d'Europe orientale et URSS	1,31	1,72	1,74	1,83	2,8	0,5
Océanie	2,37	2,28	2,11	2,04	-0,4	-0,9
Japon	1,59	2,45	2,57	2,80	4,3	1,1
Afrique du Sud	1,29	1,39	1,42	1,40	0,7	0,1

Source : Tobacco: supply demand and projections to 1985. Rome, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, 1979 (Document non publié de la FAO ESC.PROJ.78/21).

PRODUCTION, COMMERCE ET CONSOMMATION DU TABAC DANS LE MONDE PAR GROUPES
DE PAYS CLASSES EN FONCTION DE LEURS ECONOMIES^a

CHIFFRES REELS ET PREVUS

(en milliers de tonnes métriques)

	1961	1970	1975	1980	1985	1990	1995
<u>Production</u>							
Pays industrialisés	1 328	1 376	1 576	1 402	1 400	1 500	1 500
Pays à économie planifiée	387	627	755	726	800	900	1 000
Pays en développement	2 033	2 661	3 087	3 257	3 800	4 500	5 400
Total mondial	3 748	4 664	5 418	5 368	6 000	6 900	7 900
<u>Exportations</u>							
Pays industrialisés	342	369	446	458	523	600	676
Pays à économie planifiée	108	113	120	116	86	73	60
Pays en développement	430	523	687	795	986	1 211	1 488
Total mondial	880	1 005	1 253	1 369	1 595	1 884	2 224
<u>Importations</u>							
Pays industrialisés	548	672	889	872	982	1 106	1 245
Pays à économie planifiée	123	123	149	176	200	219	292
Pays en développement	154	225	269	340	418	508	619
Total mondial	824	1 020	1 303	1 388	1 400	1 612	1 864
<u>Consommation</u>							
Pays industrialisés	1 533	1 679	2 019	1 816	1 871	1 947	2 026
Pays à économie planifiée	402	637	784	787	900	900	1 100
Pays en développement	1 756	2 362	2 665	2 803	3 300	3 900	4 600
Total mondial	3 691	4 678	5 468	5 406	6 071	6 747	7 726

Dans certains cas, les totaux mondiaux peuvent ne pas correspondre aux chiffres partiels, soit parce qu'ils ont été arrondis, soit parce que certains des chiffres ne sont que des estimations.

Source : Banque mondiale, 1982 (75).

